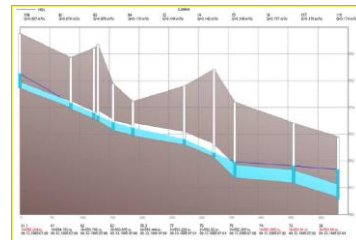
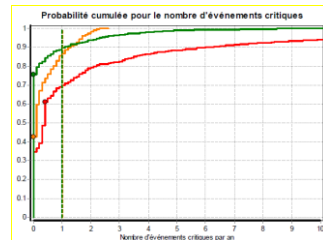


PGEE Global Lot 4 Est

Séance d'information population

21 mars 2012





Le plan général d'évacuation des eaux

➤ Quel est le sujet ?

L'évacuation et le traitement des eaux usées et pluviales des localités, et la protection des cours d'eau qui reçoivent ces eaux

➤ Quelle est la base légale du PGEE ?

Article 5 de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (Oeaux):

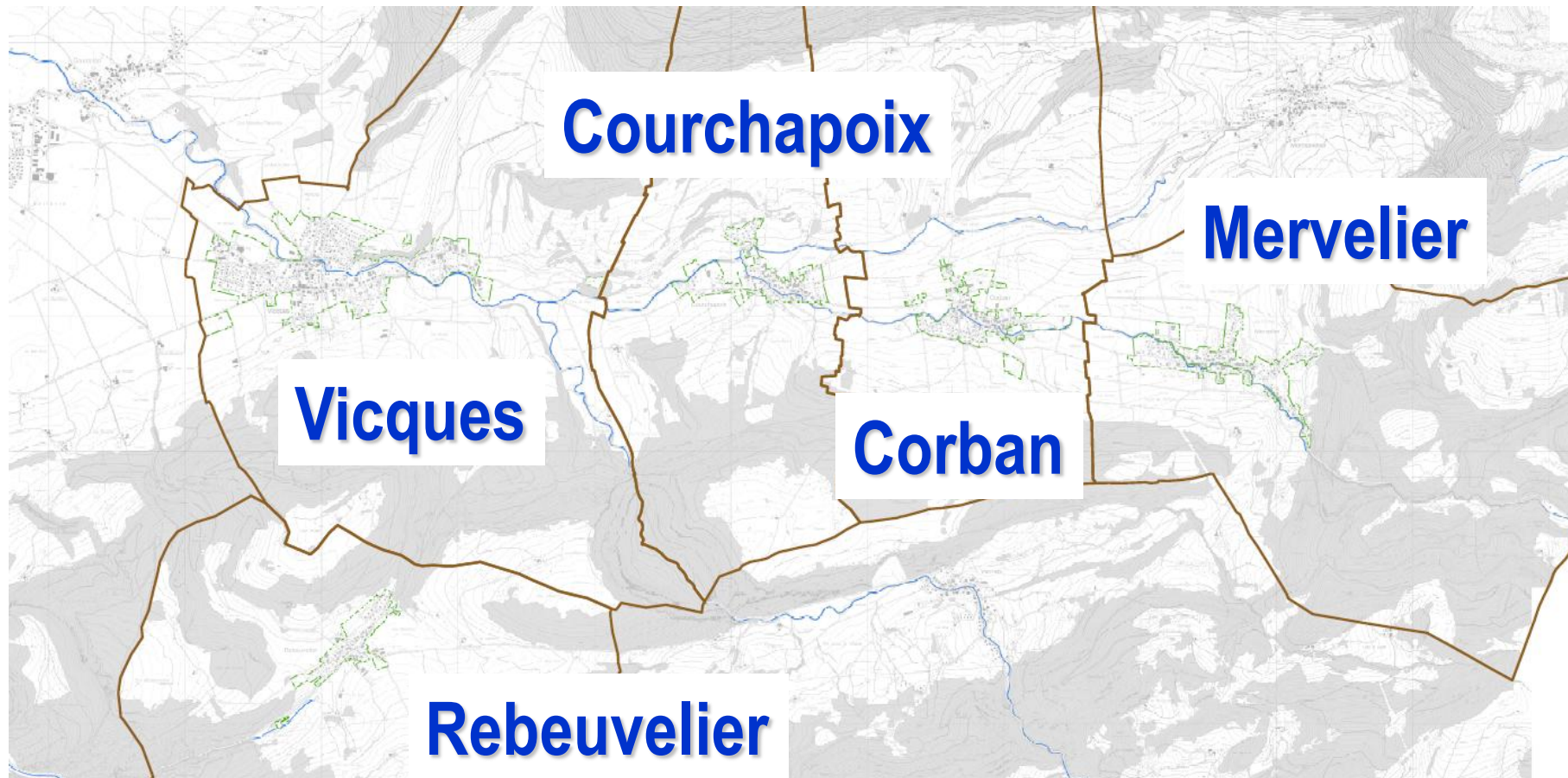
[...] les PGEE garantissent dans les communes une protection efficace des eaux et une évacuation adéquate des eaux en provenance des zones habitées

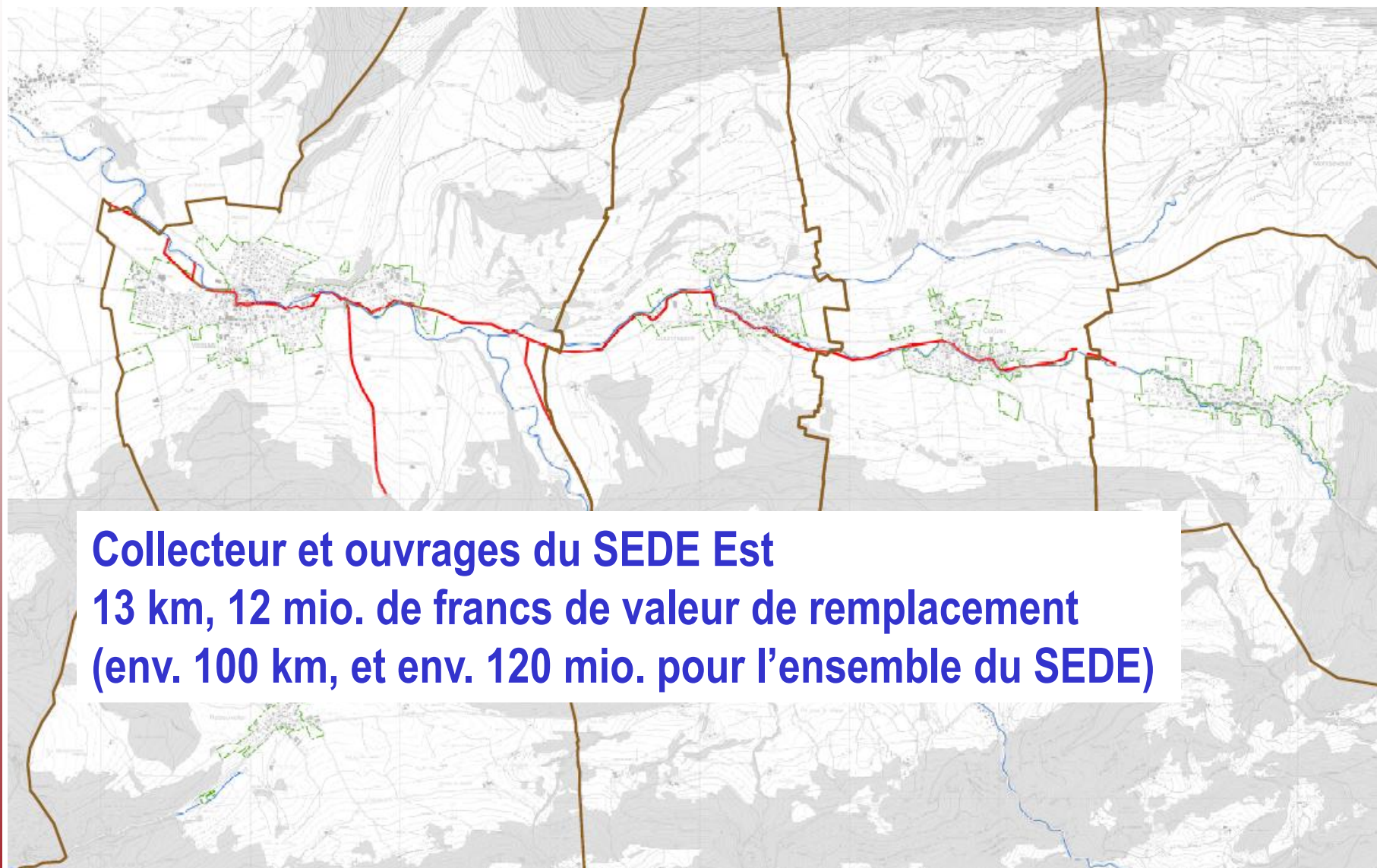
➤ Quels sont les buts du PGEE ?

- ✓ Connaître et maîtriser les infrastructures et leur fonctionnement
- ✓ Identifier ce qui doit être amélioré
- ✓ Planifier les investissements (priorités, coûts, délais)
- ✓ Fournir aux communes un outil de gestion technique et financier

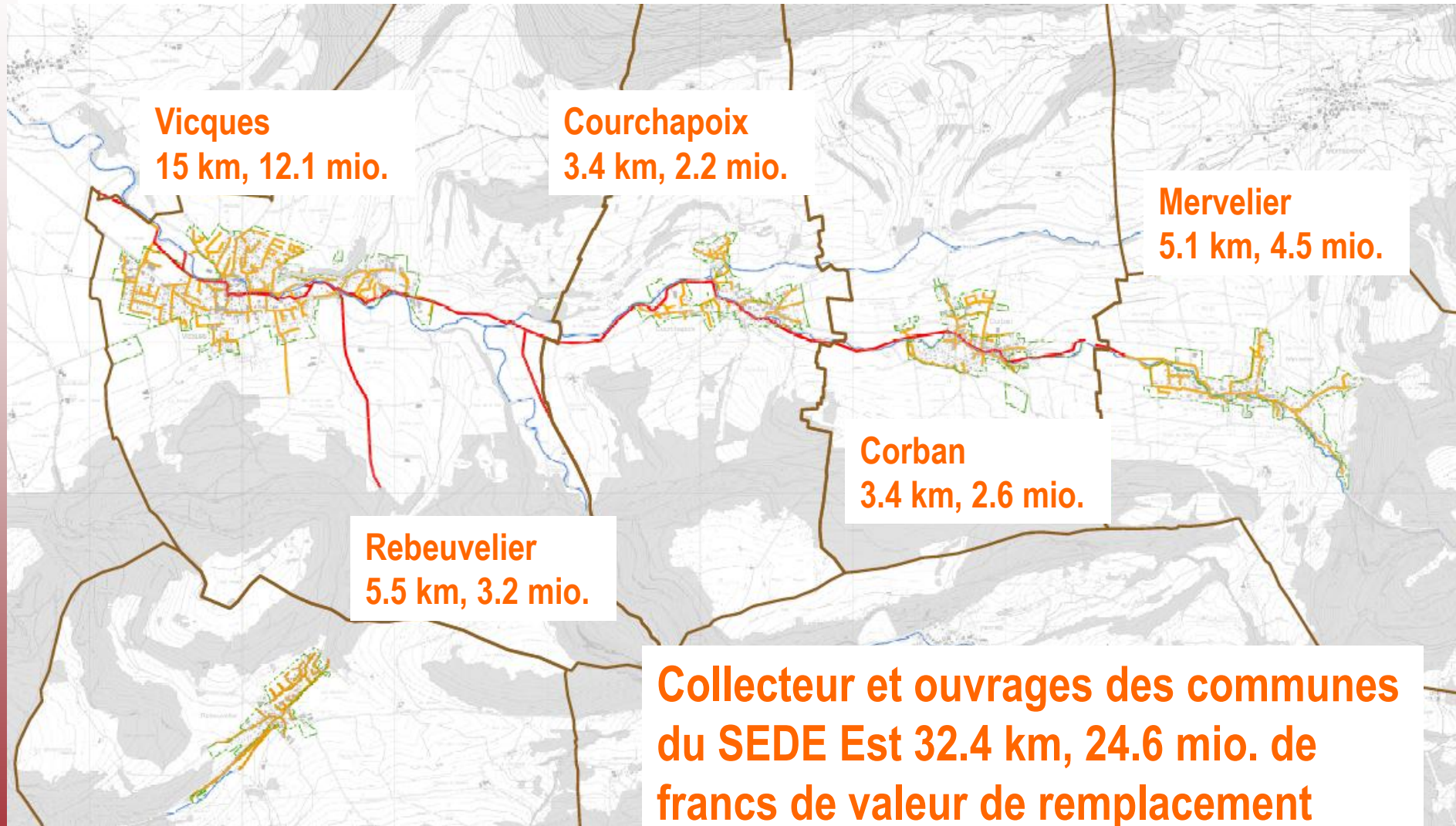


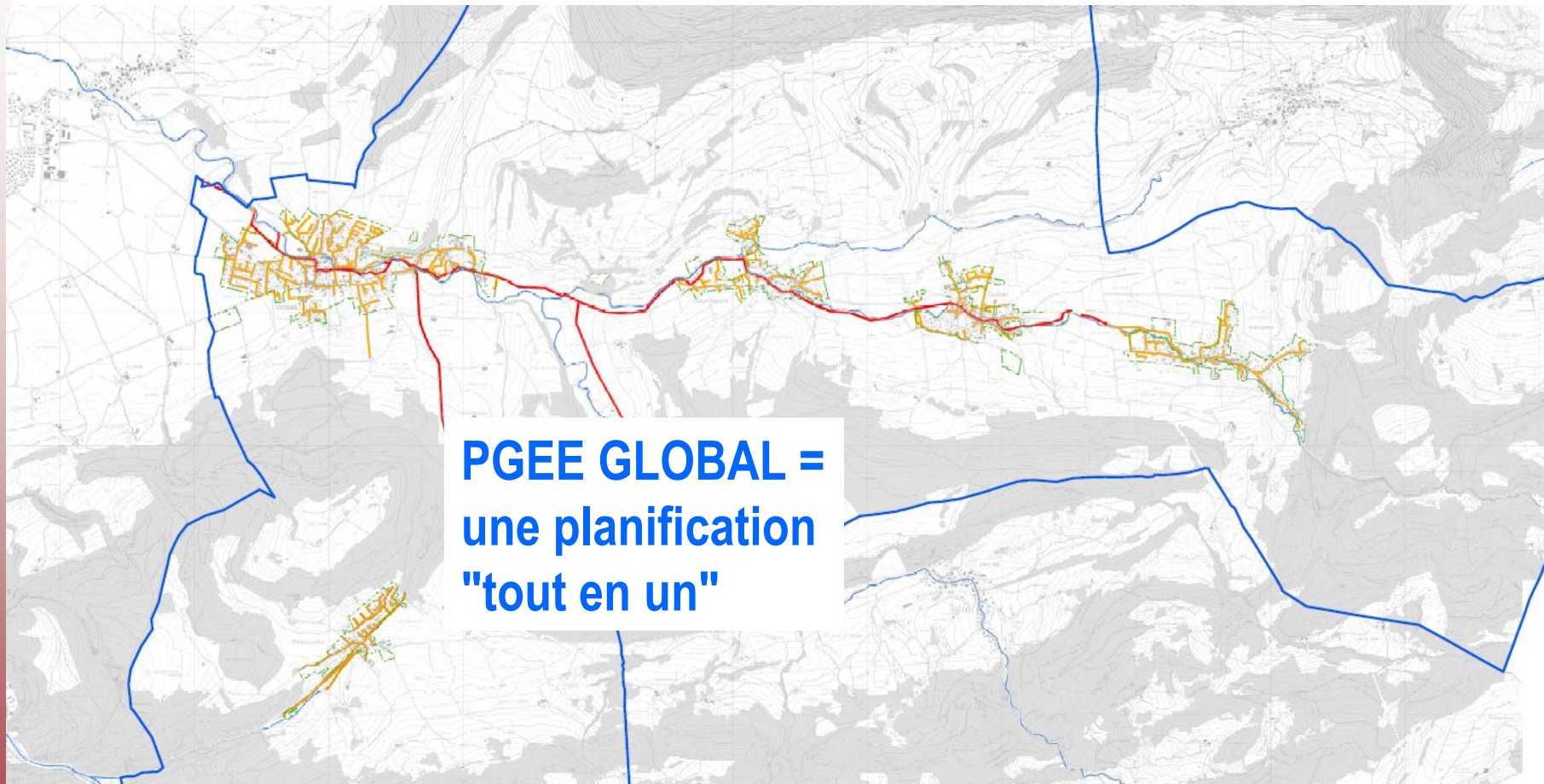
Présentation générale





Collecteur et ouvrages du SEDE Est
13 km, 12 mio. de francs de valeur de remplacement
(env. 100 km, et env. 120 mio. pour l'ensemble du SEDE)





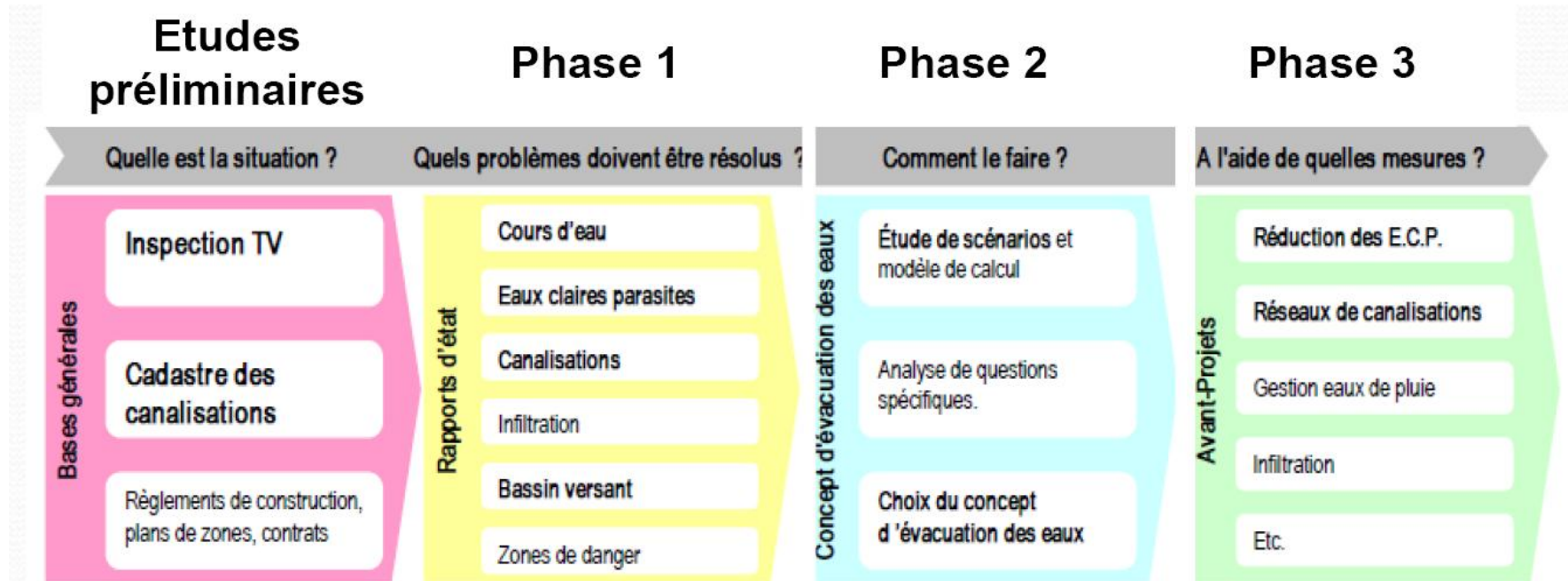
**PGEE GLOBAL =
une planification
"tout en un"**



Points- clé du PGEE du SEDE

- **La maîtrise des finances communales en matière d'assainissement passe par la planification durable des actions et des coûts.**
- **Les priorités se révèlent d'autant plus efficaces qu'elles sont prises à l'intérieur d'un système logique et cohérent, à savoir l'ensemble du réseau du syndicat.**
- ➔ **Il faut travailler en commun !**

Phases du PGEE



Phase 1, Etat de la situation actuelle: Principaux problèmes à résoudre

Etat des cours d'eau

Faux branchements



Exutoires des ouvrages spéciaux

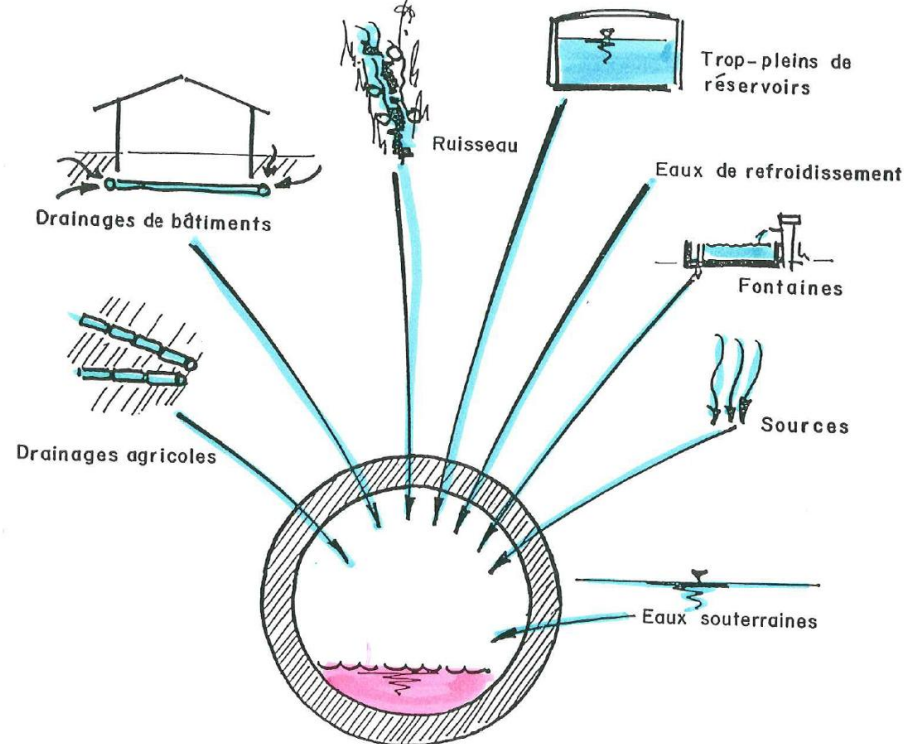


Etat des eaux claires parasites

Eaux claires parasites \neq Eaux pluviales

Eaux parasites permanentes

Eaux parasites saisonnières



Il pleut environ 800 heures par année, il y a donc 7960 heures où il ne pleut pas et qu'il ne devrait pas y avoir d'eau claire dans les canalisations



Etat des eaux claires parasites

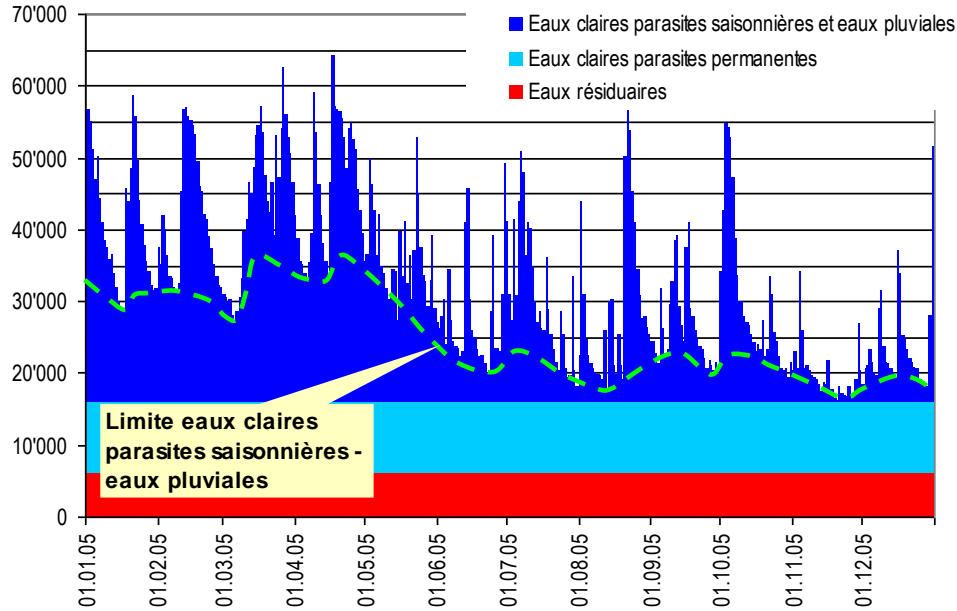
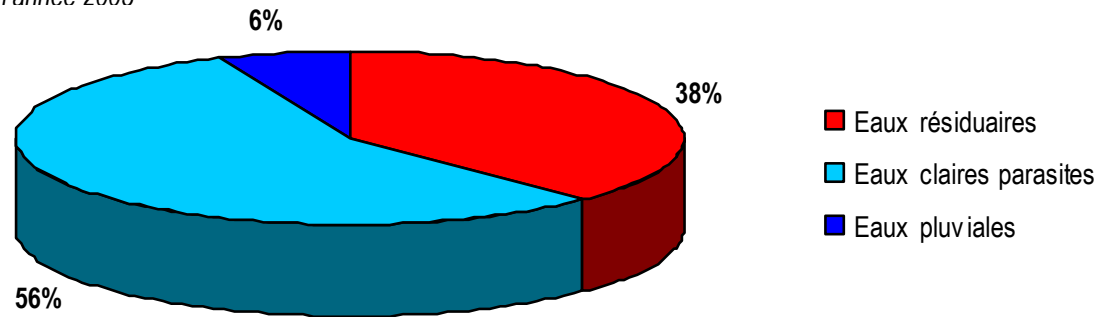


Illustration des apports journaliers à la STEP par type d'eau pour l'année 2005



Bilan des apports à l'exutoire du groupe Est pour les mois de novembre et décembre 2006



Etat des eaux claires parasites

Commune	QER [m ³ /j]	QECF [l/s]	QECF [m ³ /j]	Taux ECF [%]	Apport d'ECF à la STEP
Mervelier	107	2.82	243	69%	23%
Corban	91	2.00	173	65%	16%
Courchapoix	77	1.60	138	64%	13%
Vicques	366	5.31	459	56%	43%
Rebeuvelier	66	0.55	48	42%	4%
TOTAL	707	12.28	1'061	60%	100%



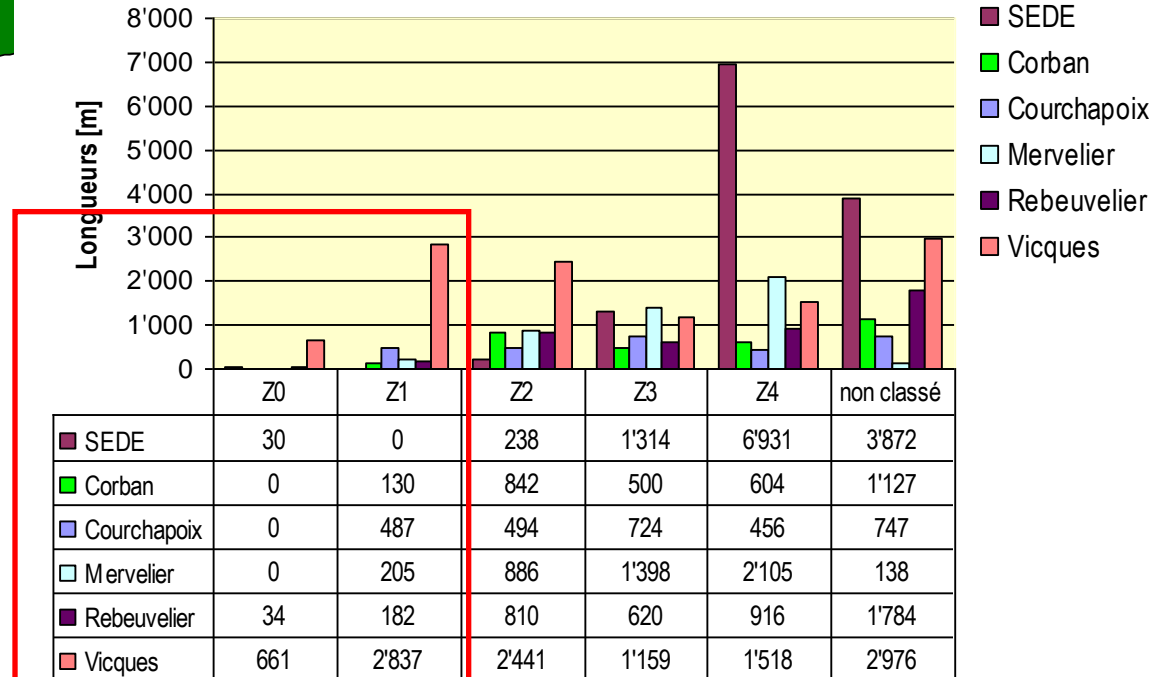
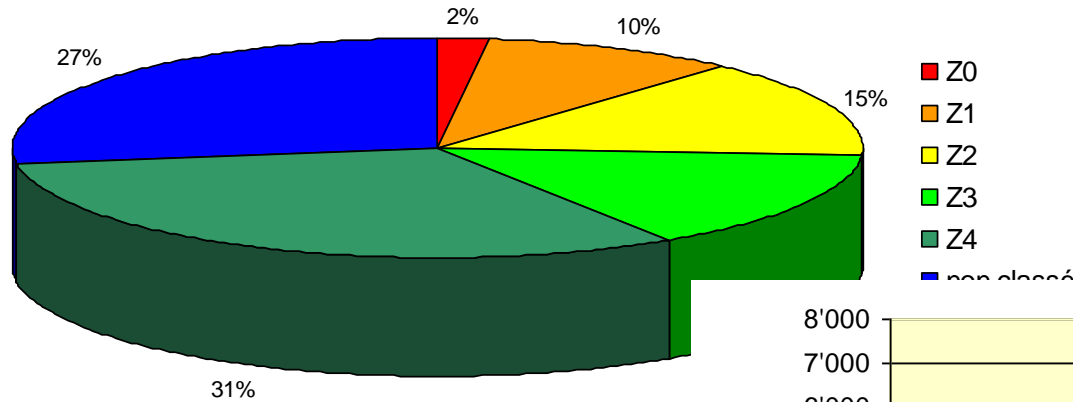
Etat des canalisations

Exemples de défauts



Etat des canalisations

Bilan de l'état constructif des collecteurs



Etat de l'infiltration

LEGENDE Voir notice du plan d'état d'infiltration (cf. annexe 2 du rapport spécifique d'état d'infiltration)

Possibilités d'infiltration

Bonne : couche filtrante perméable ($S > 10 \text{ l/min}\cdot\text{m}^2$)

Couche de couverture peu épaisse (<3 m), distance sol-nappe en hautes eaux >3 m

Moyenne : couche filtrante moyennement perméable ($S = 2-10 \text{ l/min}\cdot\text{m}^2$)

Couche de couverture peu épaisse (<3 m), distance sol-nappe en hautes eaux >3 m

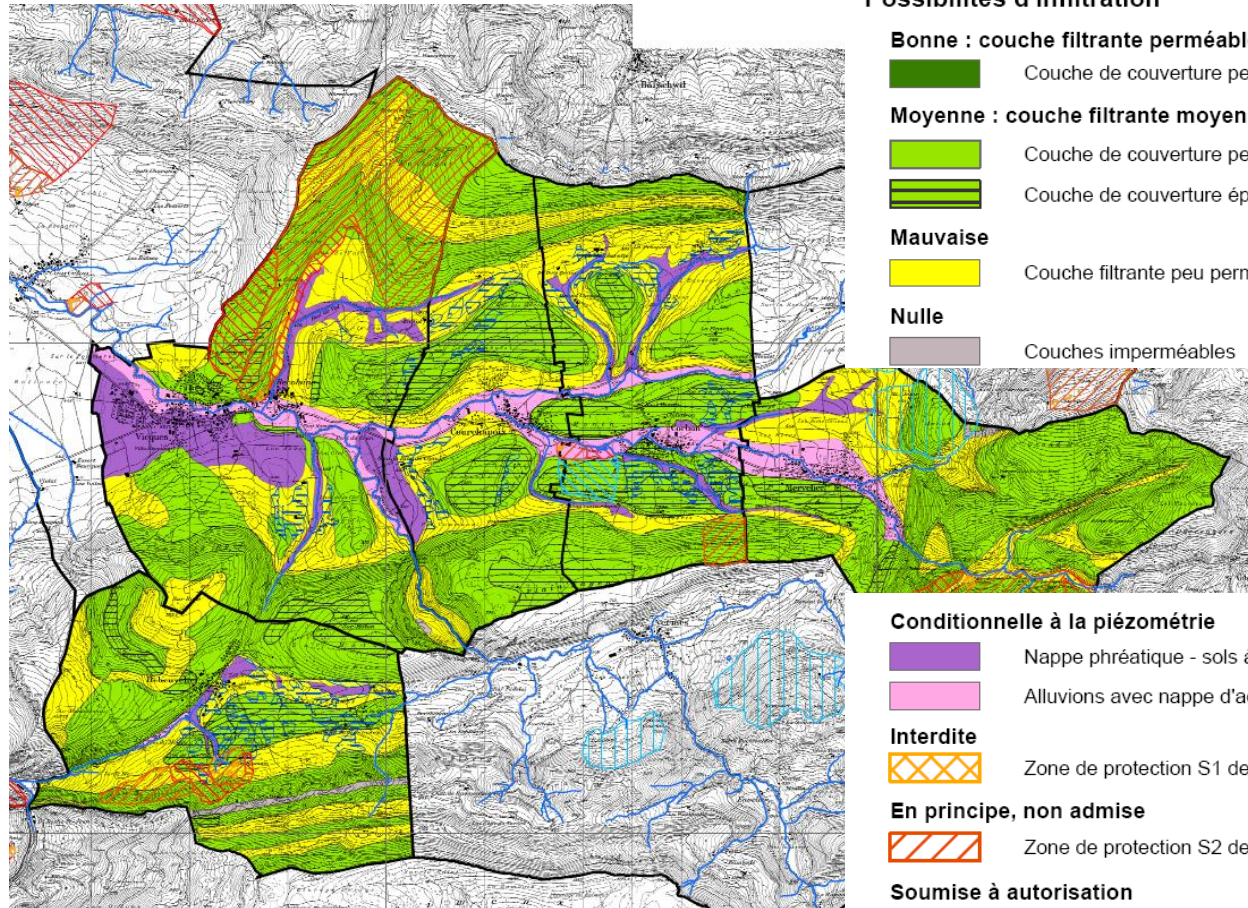
Couche de couverture épaisse (>3 m), distance sol-nappe en hautes eaux >3 m

Mauvaise

Couche filtrante peu perméable ($S < 2 \text{ l/min}\cdot\text{m}^2$), distance sol-nappe en hautes eaux >3 m

Nulle

Couches imperméables



Conditionnelle à la piézométrie

Nappe phréatique - sols à nappe de fond - tourbières

Alluvions avec nappe d'accompagnement, distance sol-nappe 1-3 m

Interdite

Zone de protection S1 des eaux souterraines

En principe, non admise

Zone de protection S2 des eaux souterraines

Soumise à autorisation

Zone de protection S3 des eaux souterraines / périmètre de protection

Aires d'alimentation Zo

Etat des bassins versants

3 systèmes d'évacuation inventorié :

➤ Unitaire

(Toutes les eaux usées et claires vont dans une canalisation)

➤ Séparatif

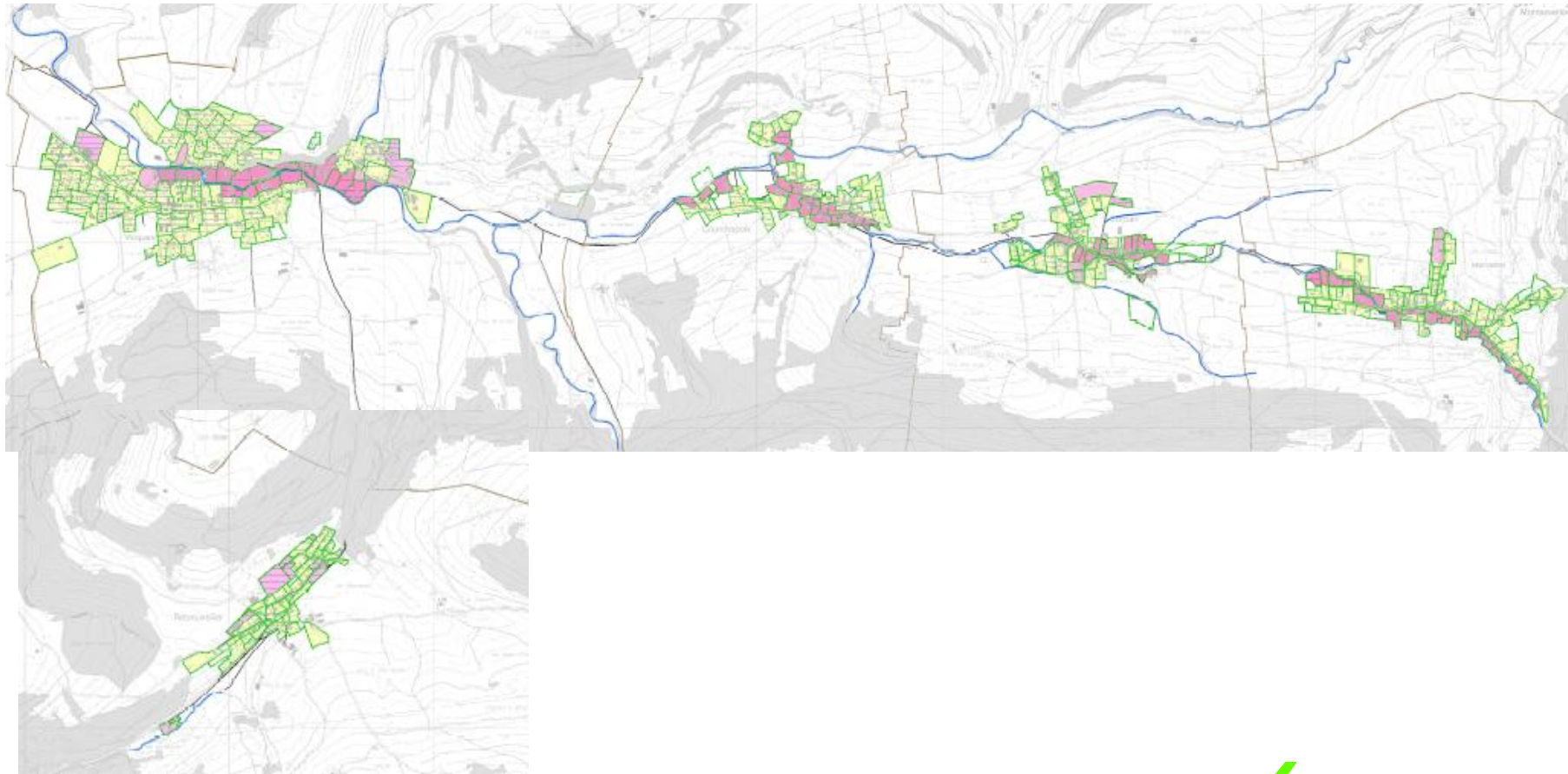
(Toutes les eaux claires sont séparées des eaux usées et sont évacuées séparément par un deuxième collecteur ou par infiltration ou/et directement au cours d'eau)

➤ Modifié

(Une partie des eaux claires n'est pas raccordé à la canalisation)



Etat des bassins versants

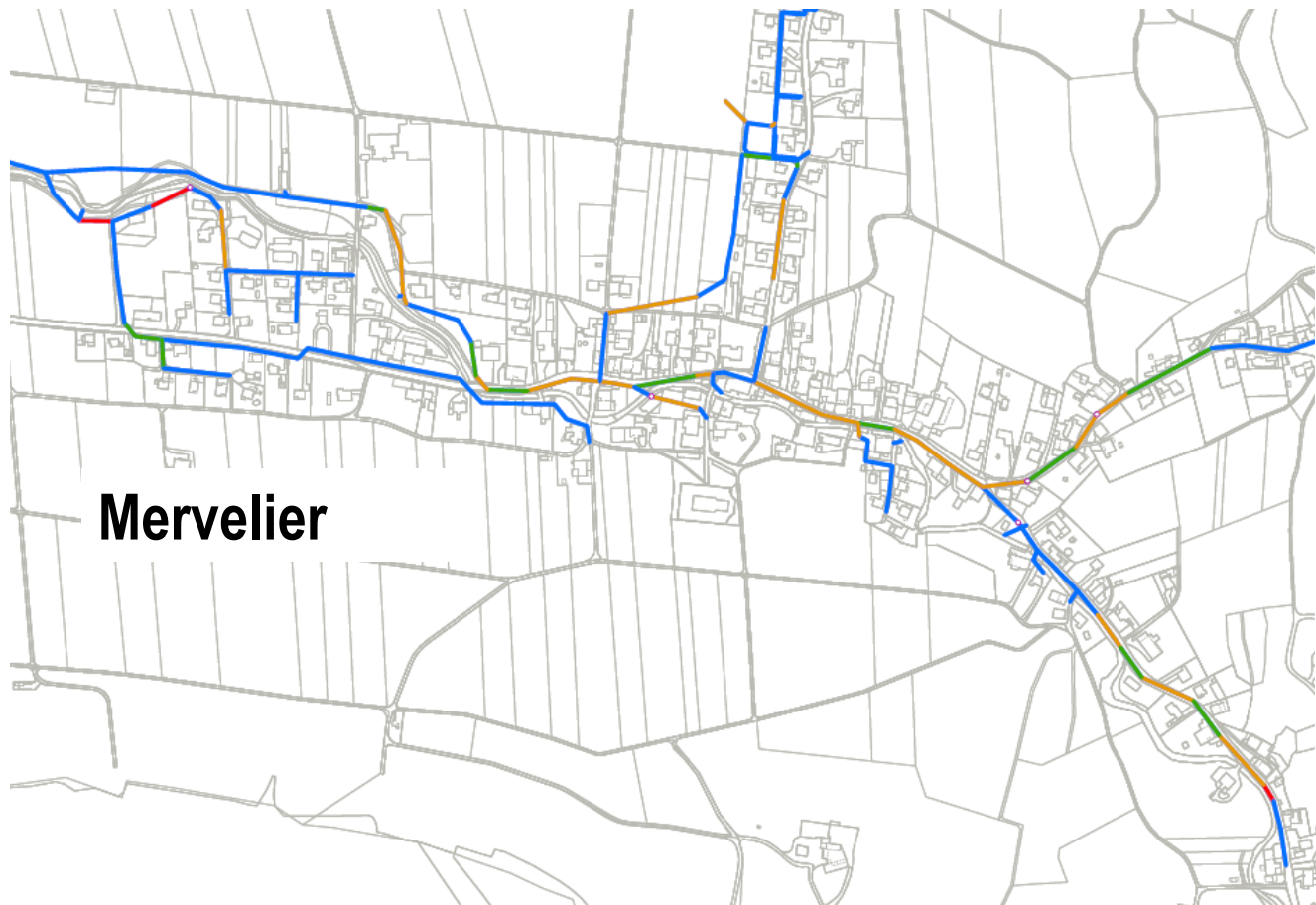


Phase II: Concept d'évacuation des eaux

Quelles mesures sont nécessaire pour améliorer l'efficacité de la protection des eaux ?

- Impact minimal des déversements du réseau d'assainissement dans les milieux récepteurs
- Modification minimale du cycle naturel de l'eau
- Diminution des Eaux Claires Parasites à la STEP

Analyses du fonctionnement hydraulique du système actuel d'évacuation des eaux



Legende

Chambres avec débordement

○ Etat actuel

Capacité hydraulique (Q/Q_{max})

Etat actuel

0.00 - 0.85

0.86 - 1.00

1.01 - 2.00

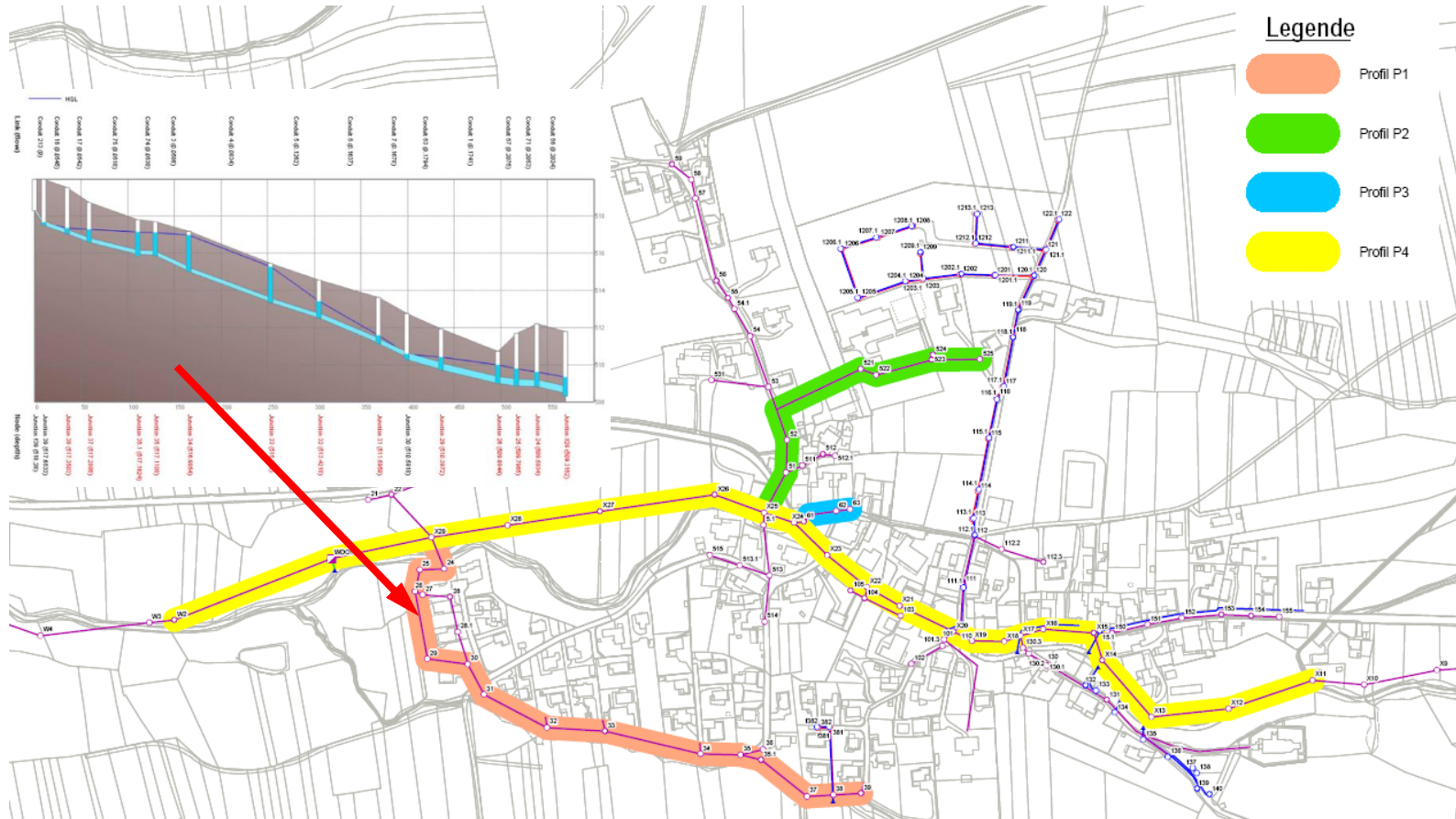
> 2.00

Référence et caractéristique de la pluie

Fy850913 (Fahy 13 septembre 1985)

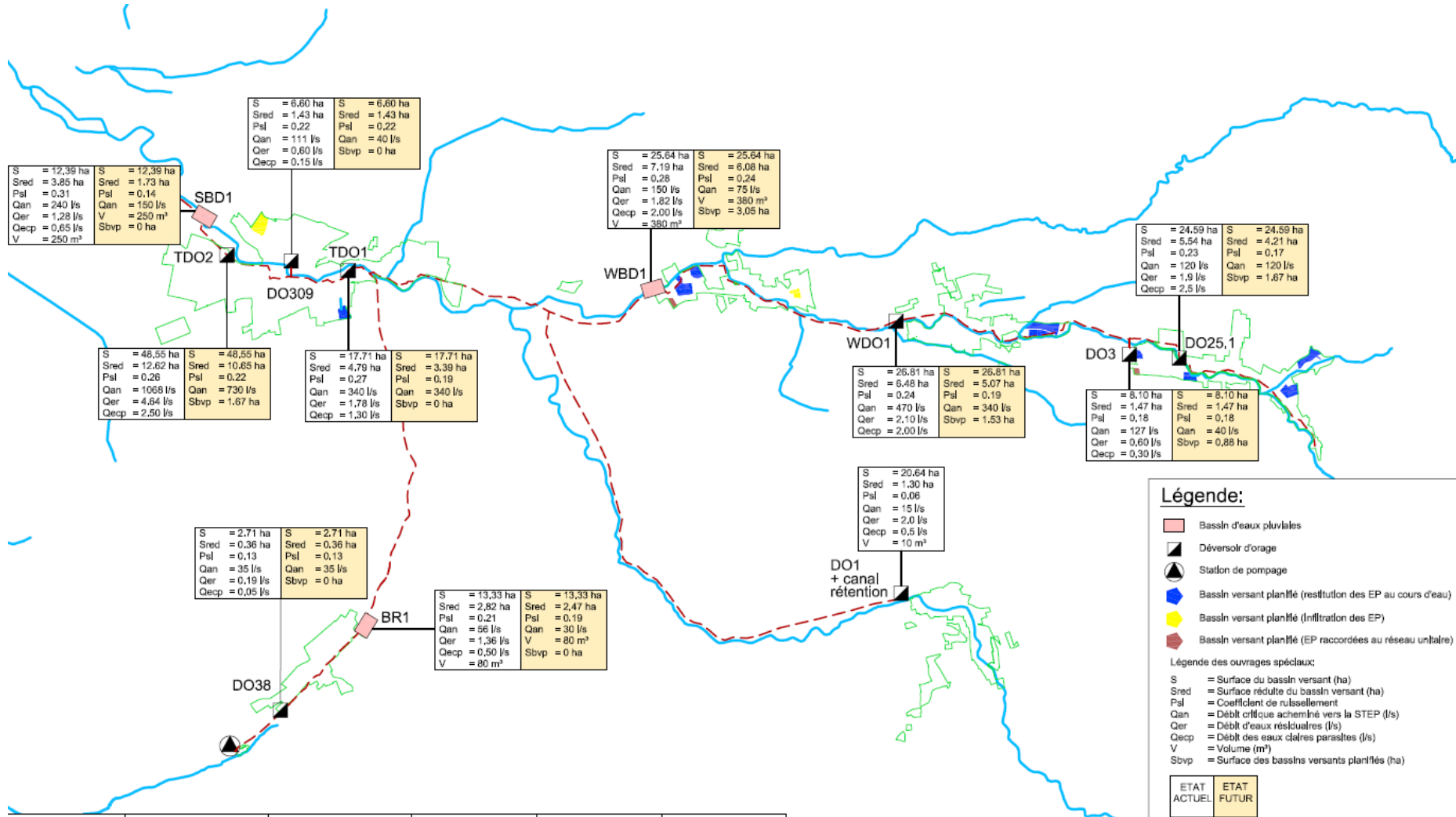
Z = 5 ans $i_{max} = 245$ l/s,ha

Corban





Fonctionnement des ouvrages spéciaux





Fonctionnement des ouvrages spéciaux

- Directive STORM
- Constats du biologiste
- Série de pluie de 20 ans
- Volume, durée, fréquence de déversement
- Paramètres indicateurs (MES, NH₄⁺, ...)

Fonctionnement des ouvrages spéciaux

		Rejets du système unitaire				Evénements critiques		
		Nombre	Vol. spe.	Durée	MES rejetée	Nb. transp. solides	Acc. tox. MES	Part d'eaux usées au débit total
		(/an)	(m3/an.ha)	(h/an)	(kg/an)	(/an)		(T=10 ans)
Mervelier	DO25	15	340	6.9	166	12	0.2%	4%
Mervelier	DO3	0	10	0.2	1	9.3	0.4%	0%
SEDE, Corban	WDO1	4	120	1.3	75	8.7	0.0%	2%
Rebeuvelier	DO38	0	9	0.1	0	117.9	0.0%	0%
SEDE, Vicques	TDO1	12	286	4.7	143	2.8	0.0%	2%
Vicques	309	1	24	0.3	3	0.8	0.0%	0%
SEDE, Vicques	TDO2	3	89	1	114	0.8	0.0%	4%

		Pollution du rejet	Incidence sur le rejet	Priorité d'intervention
Mervelier	DO25	Nette	Léger préjudice	Moyenne
Mervelier	DO3	Forte	Nette	Haute
SEDE, Corban	WDO1	Aucune visible	Léger préjudice	Faible
Rebeuvelier	DO38	Aucune visible	Aucune	Aucune
SEDE, Vicques	TDO1	Aucune visible	Aucune	Aucune
Vicques	309	Aucune visible	Aucune	Aucune
SEDE, Vicques	TDO2	Aucune visible	Léger préjudice	Aucune



Fonctionnement des ouvrages spéciaux

		Rejets du système unitaire				Événements critiques		
		Nombre <i>(/an)</i>	Vol. spe. <i>(m3/an.ha)</i>	Durée <i>(h/an)</i>	MES rejetée <i>(kg/an)</i>	Nb. transp. solides <i>(/an)</i>	Acc. tox. MES	Part d'eaux usées au débit total <i>(T=10 ans)</i>
SEDE, Courchapoix	WBD1	21	2'358	29.2	1550	0.4	0.0%	14%
SEDE, Rebeuvelier	BR1	5	263	3.3	58	93.7	0.0%	7%
SEDE, Vicques	SBD1	55	17'215	107.1	8665	0.5	0.0%	9%

		Pollution du rejet	Incidence sur le rejet	Priorité d'intervention
SEDE, Courchapoix	WBD1	Aucune visible	Léger préjudice	Faible
SEDE, Rebeuvelier	BR1	Aucune visible	Nette	moyenne
SEDE, Vicques	SBD1	Aucune visible	Léger préjudice	Faible

Optimisation du fonctionnement du système d'évacuation des eaux

Capacité hydraulique des réseaux



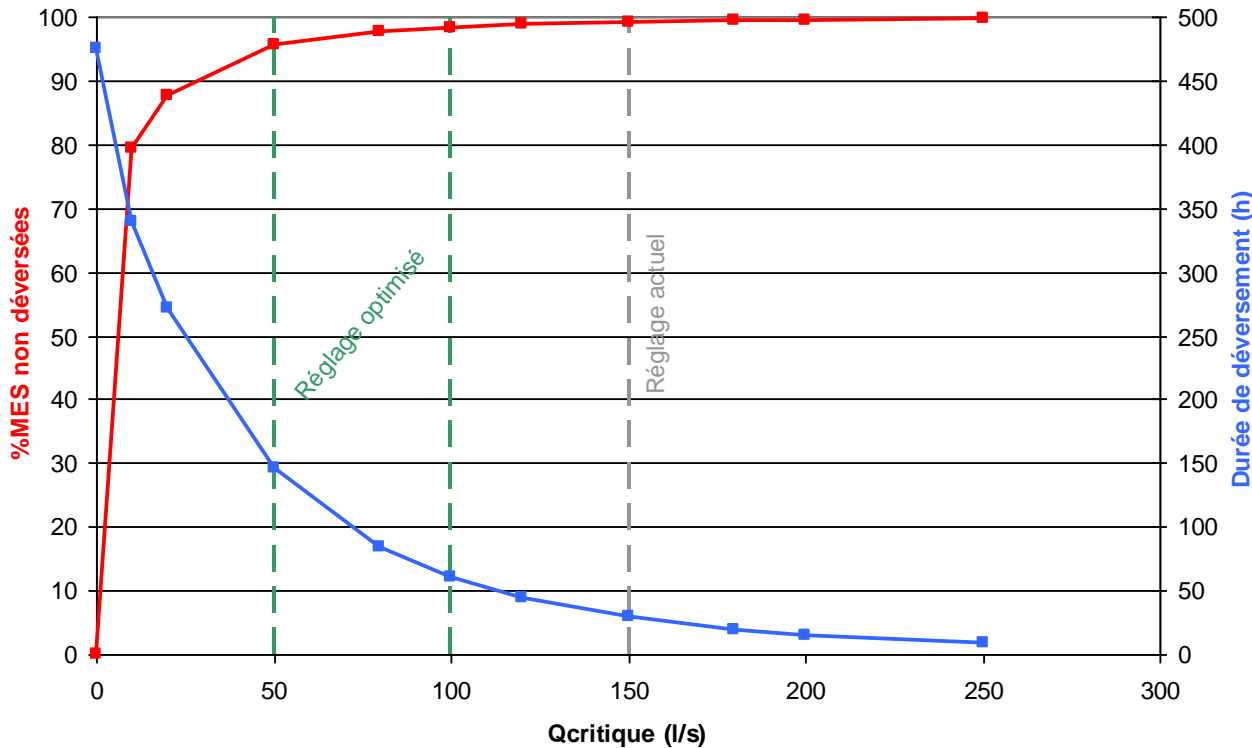
Optimisation du fonctionnement du système d'évacuation des eaux

Fonctionnement des ouvrages spéciaux Déversoirs d'orage

		Débit acheminé à la STEP		Rejets du système unitaire			
		(l/s) Etat actuel	(l/s) Etat futur	Nombre (/an)		Vol. spe. (m ³ /an.ha)	
				Etat actuel	Etat futur	Etat actuel	Etat futur
Mervelier	DO25	120	120	15	7	340	170
Mervelier	DO3	130	40	0	10	10	250
SEDE, Corban	WDO1	470	340	4	5	120	130
Rebeuvelier	DO38	35	35	0	0	9	9
SEDE, Vicques	TDO1	340	340	12	1	286	10
Vicques	309	110	40	1	11	24	260
SEDE, Vicques	TDO2	1070	730	3	4	89	140

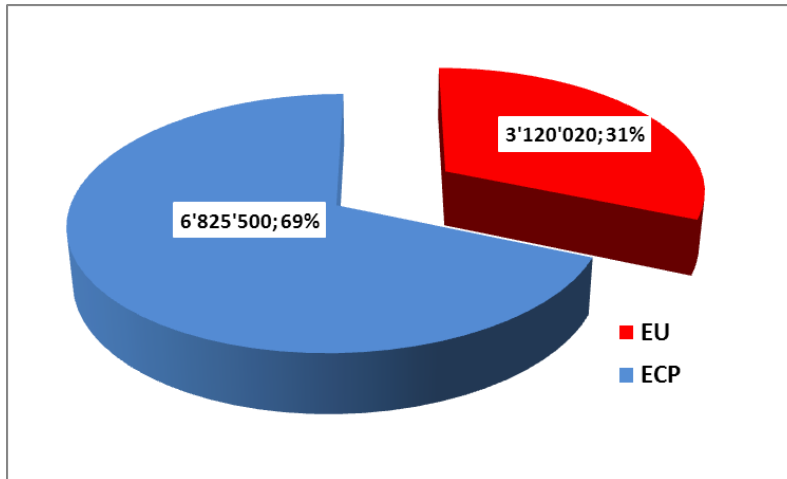
Fonctionnement des ouvrages spéciaux

Bassins d'eaux pluviales: exemple du bassin de Courchapoix

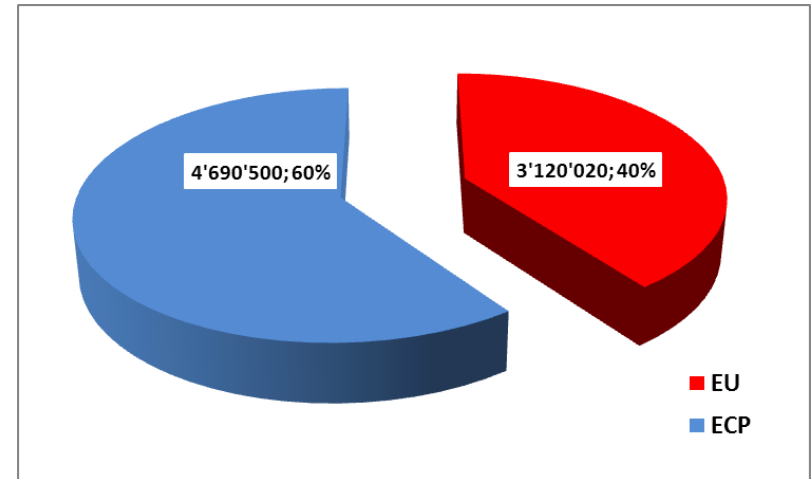


Objectif de réduction des ECP

- Réduire le taux d'ECP à la STEP du SEDE à 60%
- Prendre les mesures les plus efficaces [fr/m3], à l'échelle du SEDE et NON par Commune



Etat actuel



Etat souhaité



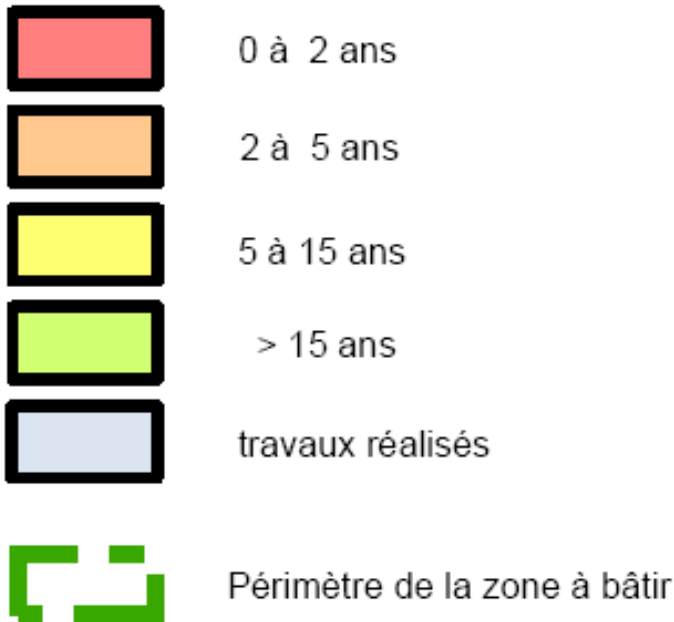
Proposition de mesures

- Réparations des collecteurs (certaines sont urgentes !)
- Réduction des eaux claires parasites (fontaines, réparations collecteurs)
- Mise en conformité des faux branchements
- Infiltration partielle (toitures et places) avec maintien du système unitaire
- Infiltration totale (toitures, places + routes) avec maintien du système unitaire
- Mise en système séparatif ou nouveau secteur planifié en séparatif
- Augmentation de la capacité hydraulique
- Optimisation du fonctionnement des ouvrages par réglages
- Entretien et réfection

Phase III: Avants projets

Quels sont les coûts des mesures prévues et quelles répercussions pour les citoyens (taxes) ?

Priorité de mise en oeuvre



Priorité de renouvellement selon directive VSA "Maintien des canalisations" et coût de remplacement de la conduite



Mesures envisagées : Entretien / Assainissement

Pour éviter

ceci :

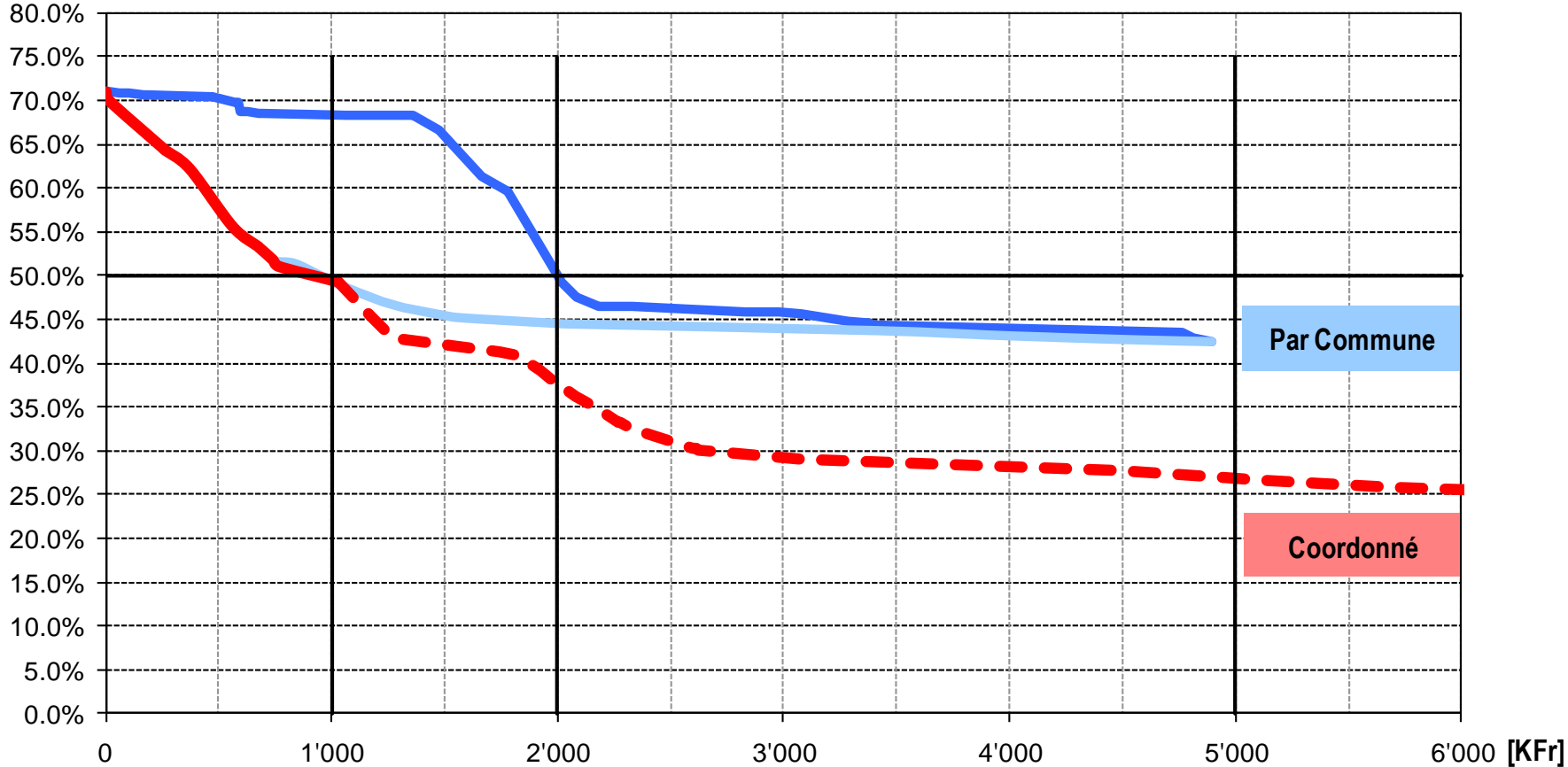


Ou cela :

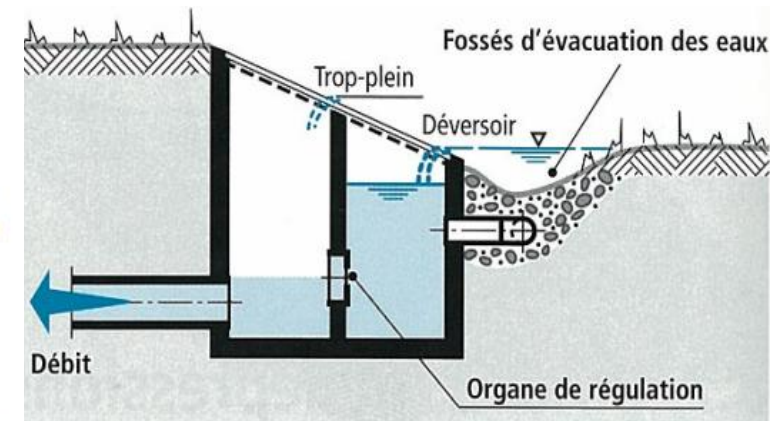
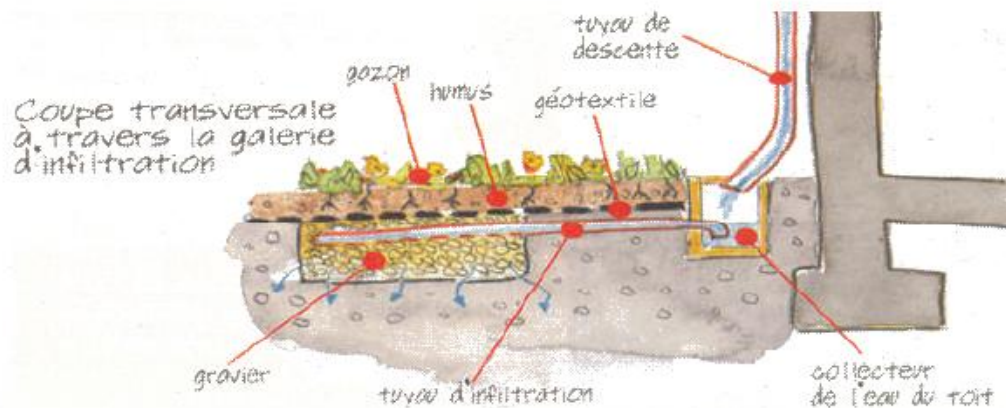
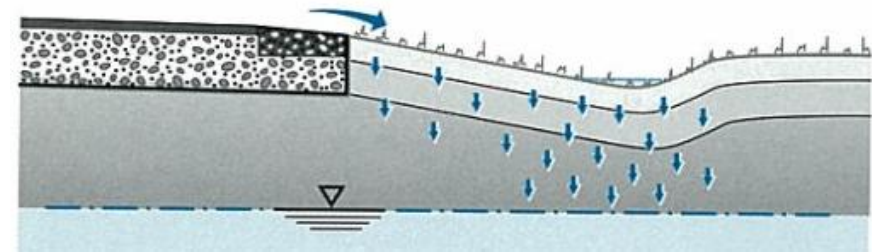
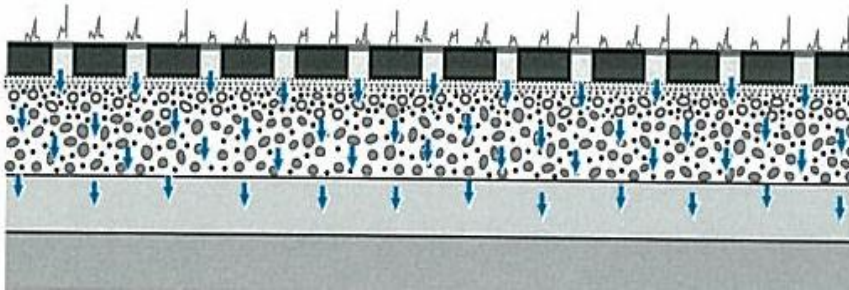
Le curage et le visionnage doivent être exécutés à intervalle régulier. 5 ans pour le curage et 10 ans pour le visionnage, les ouvrages spéciaux doivent être suivis de manière hebdomadaire ou mensuelle.

Mesures envisagées : Elimination ECP

[Taux ECP]

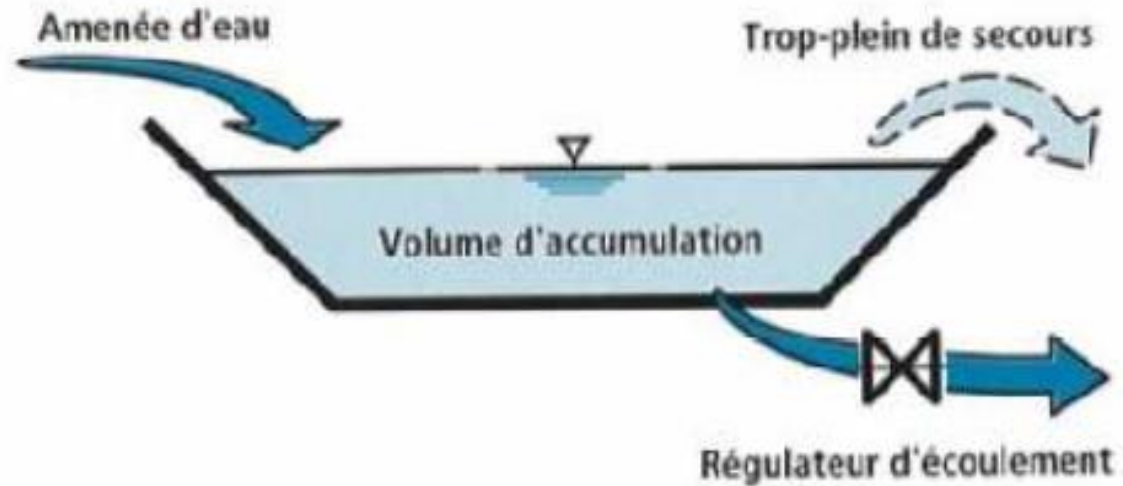
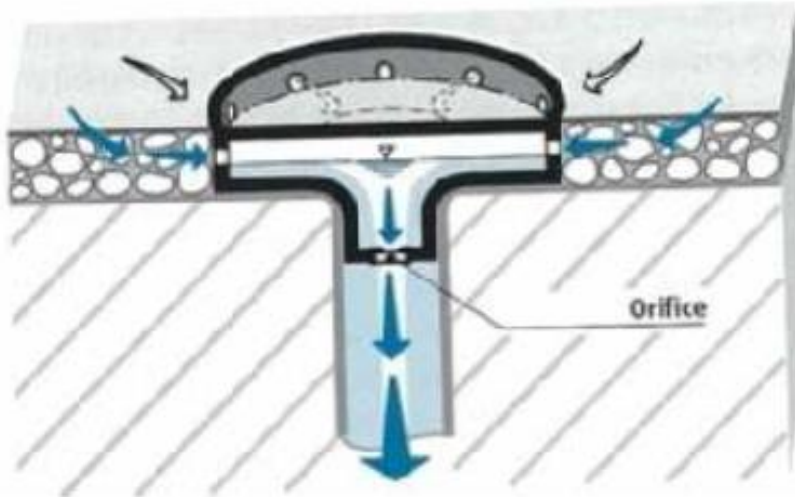


Mesures envisagées : Infiltration

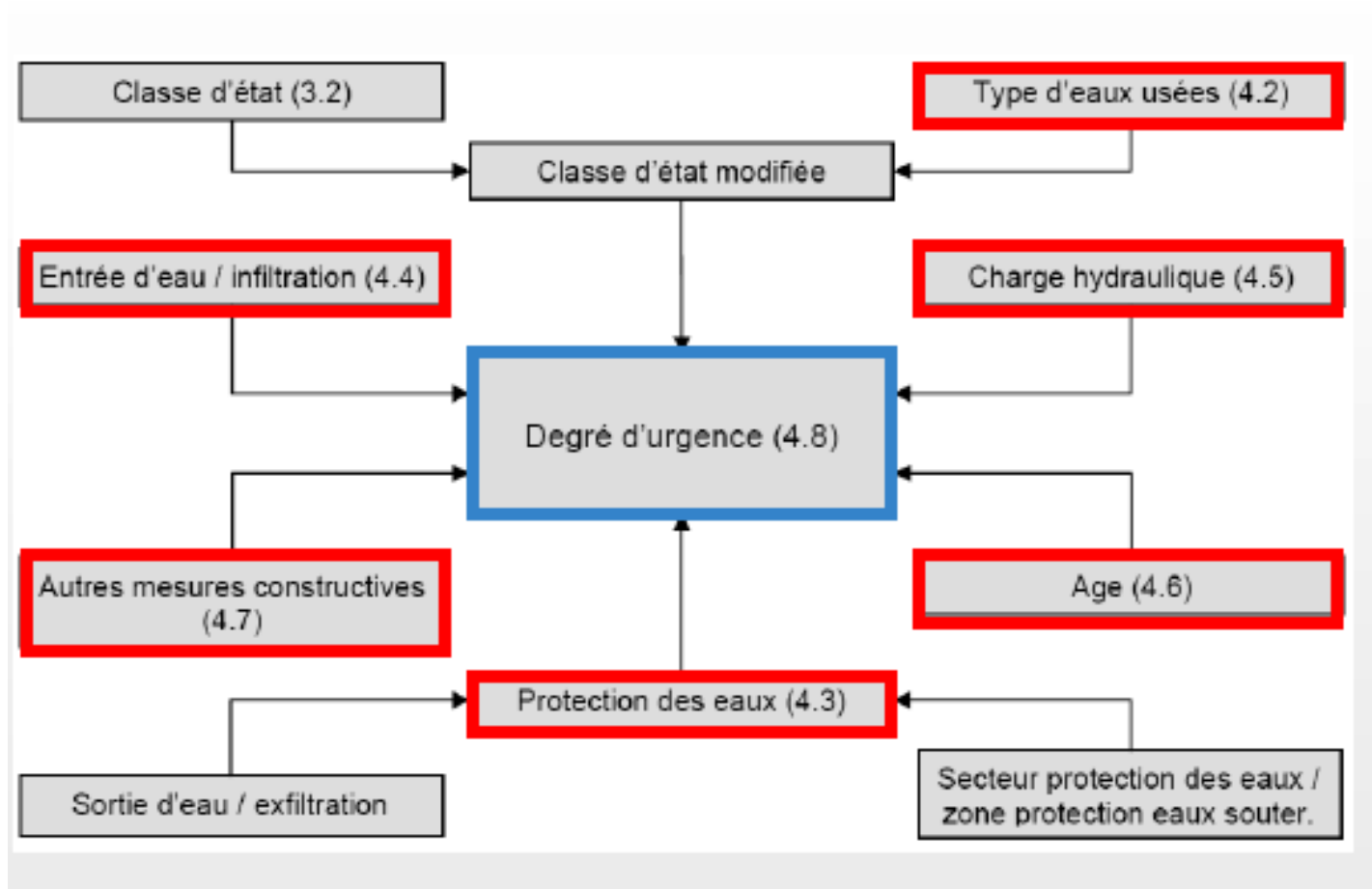




Mesures envisagées : Rétention



Renouvellement et mise en conformité selon directive VSA "Maintenance des canalisations", 2008



Renouvellement et mise en conformité selon directive VSA "Maintenance des canalisations", 2008

Fuites d'eau V2	Zone de protection des eaux souterraines / secteur de protection des eaux						
	S1	S2	S3	SA	A _U	Z _U	AS
Fuites d'eau établie en plusieurs points	0	0	0	0	1	2	3
Fuite d'eau établie en un unique point	0	0	0	1	2	3	3
Fuite d'eau soupçonnée	0	0	1	2	3	3	4
Fuite d'eau improbable	1	1	2	3	3	4	4
Etanchéité prouvée	4	4	4	4	4	4	4

V3 Entrée d'eau

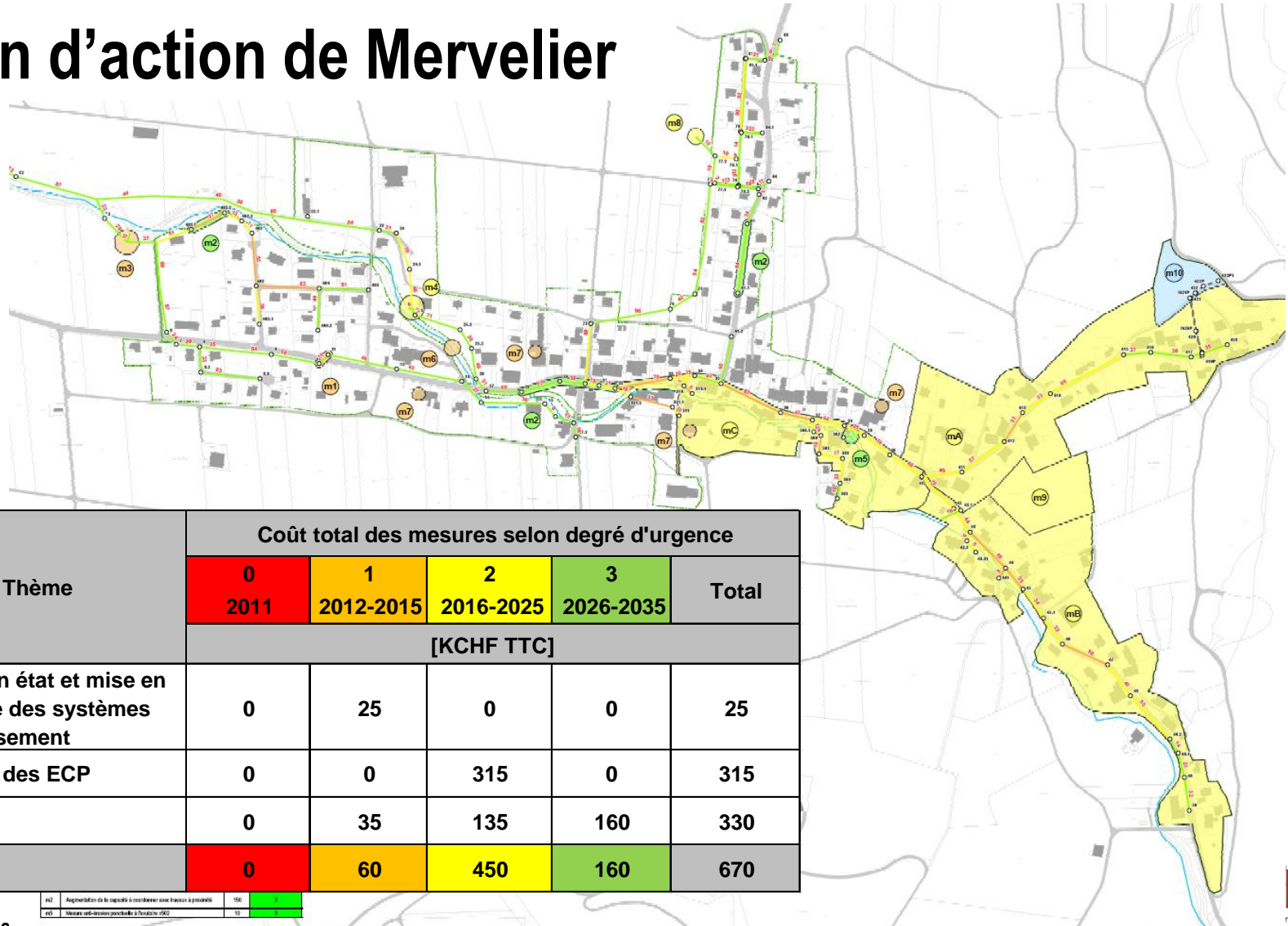
V5 Age

V4 Charge hydraulique

V6 Autres projets de construction

Facteur d'influence		Valeur définie	Pondération	Exemple de pondération
Classe d'état	V1	1	P1	20 %
Protection des eaux et des eaux souterraines	V2	3	P2	25 %
Entrée d'eau	V3	3	P3	15 %
Charge hydraulique	V4	2	P4	20 %
Age	V5	2	P5	10 %
Autres projets d'infrastructure planifiés	V6	4	P6	10 %

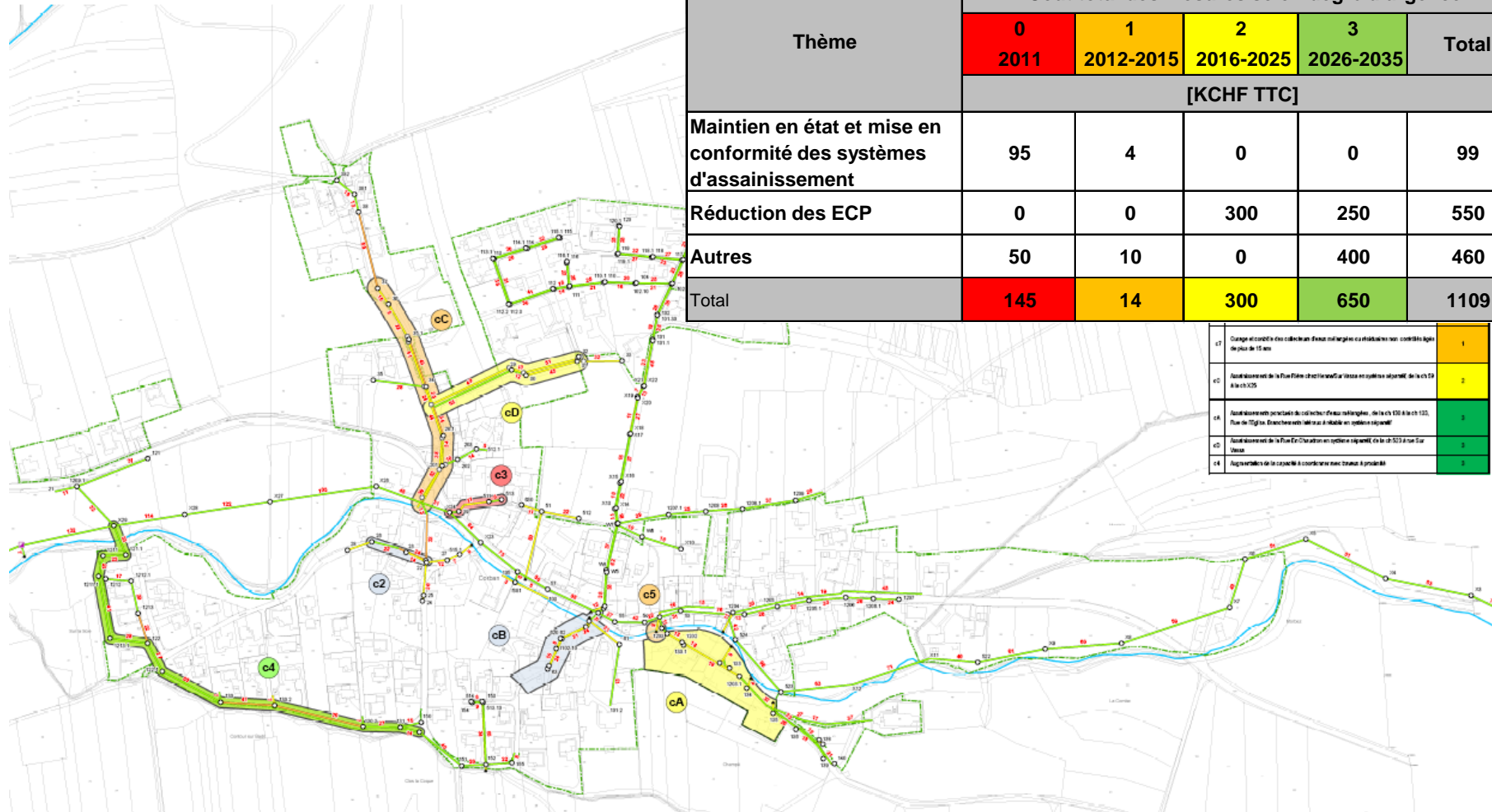
Plan d'action de Mervelier



Thème	Coût total des mesures selon degré d'urgence				
	0 2011	1 2012-2015	2 2016-2025	3 2026-2035	Total
	[KCHF TTC]				
Maintien en état et mise en conformité des systèmes d'assainissement	0	25	0	0	25
Réduction des ECP	0	0	315	0	315
Autres	0	35	135	160	330
Total	0	60	450	160	670

m2	Augmentation de la capacité à recueillir avec trasses à proximité	150	3
m5	Mesures anti-inondation parcellaire à l'entrée d'EG2	15	15

Plan d'action de Corban

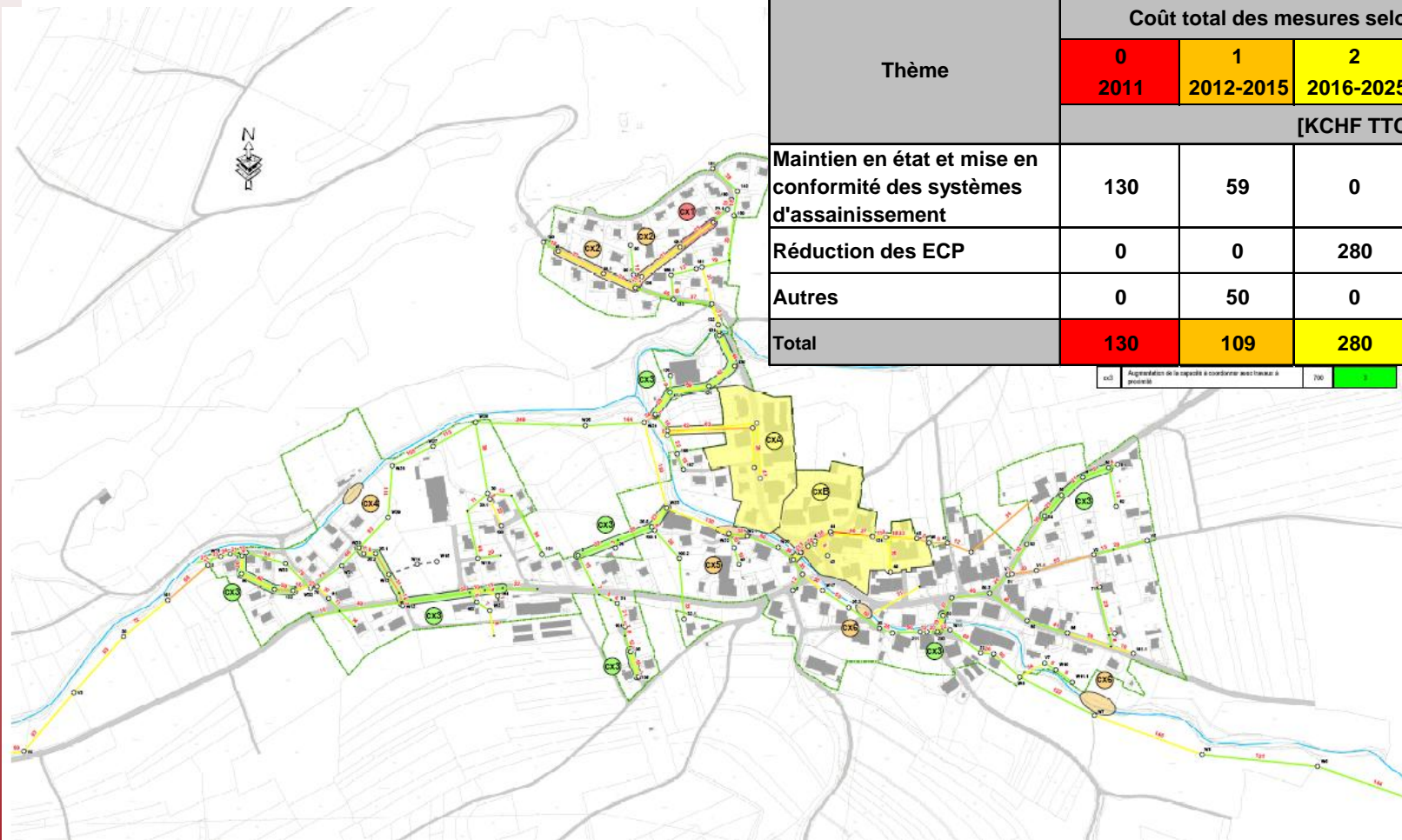


Thème	Coût total des mesures selon degré d'urgence				Total
	0 2011	1 2012-2015	2 2016-2025	3 2026-2035	
[KCHF TTC]					
Maintien en état et mise en conformité des systèmes d'assainissement	95	4	0	0	99
Réduction des ECP	0	0	300	250	550
Autres	50	10	0	400	460
Total	145	14	300	650	1109

c7	Curage et contrôle des collecteurs dans les zones à urbanisation non contrôlée âgées de plus de 15 ans	1
c5	Amélioration de la Rue Flémme (collecteur d'assainissement séparé) de la c15 à la c20	2
c6	Amélioration des parcelles de collecteurs dans les zones de la c15 à la c20, Rue de l'Éclair. Branchement latéral à réaliser en système séparé	3
c5	Amélioration de la Rue de l'Éclair en système séparé, de la c15 à la c20	3
c4	Amélioration de la capacité à coordonner avec travaux à proximité	3



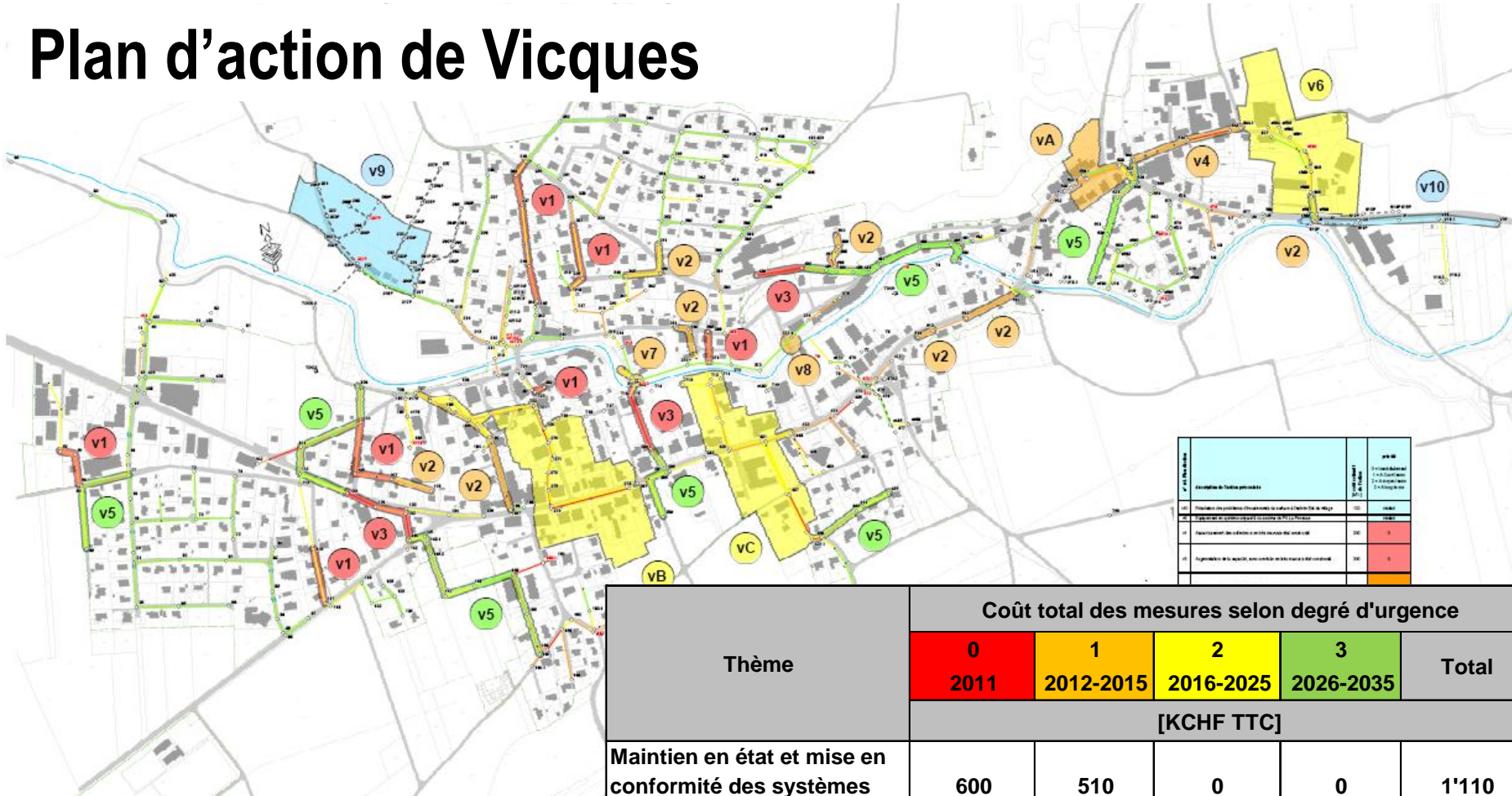
Plan d'action de Courchapoix



Thème	Coût total des mesures selon degré d'urgence				Total
	0 2011	1 2012-2015	2 2016-2025	3 2026-2035	
	[KCHF TTC]				
Maintien en état et mise en conformité des systèmes d'assainissement	130	59	0	0	189
Réduction des ECP	0	0	280	0	280
Autres	0	50	0	700	750
Total	130	109	280	700	1219

coût Aggravation de la capacité à coordonner avec travaux à prévoir 700

Plan d'action de Vicques



Plan d'action de Rebeuvelier

Thème	Coût total des mesures selon degré d'urgence				
	0	1	2	3	Total
	2011	2012-2015	2016-2025	2026-2035	
	[KCHF TTC]				
Maintien en état et mise en conformité des systèmes d'assainissement	95	230	0	0	325
Réduction des ECP	0	500	100	0	600
Autres	0	0	0	300	300
Total	95	730	100	300	1225

Légende

Priorité de renouvellement selon directive VSA "Maintien des installations" et coût de remplacement de la conduite

- 0 à 2 ans
- 2 à 5 ans
- 5 à 15 ans
- > 15 ans

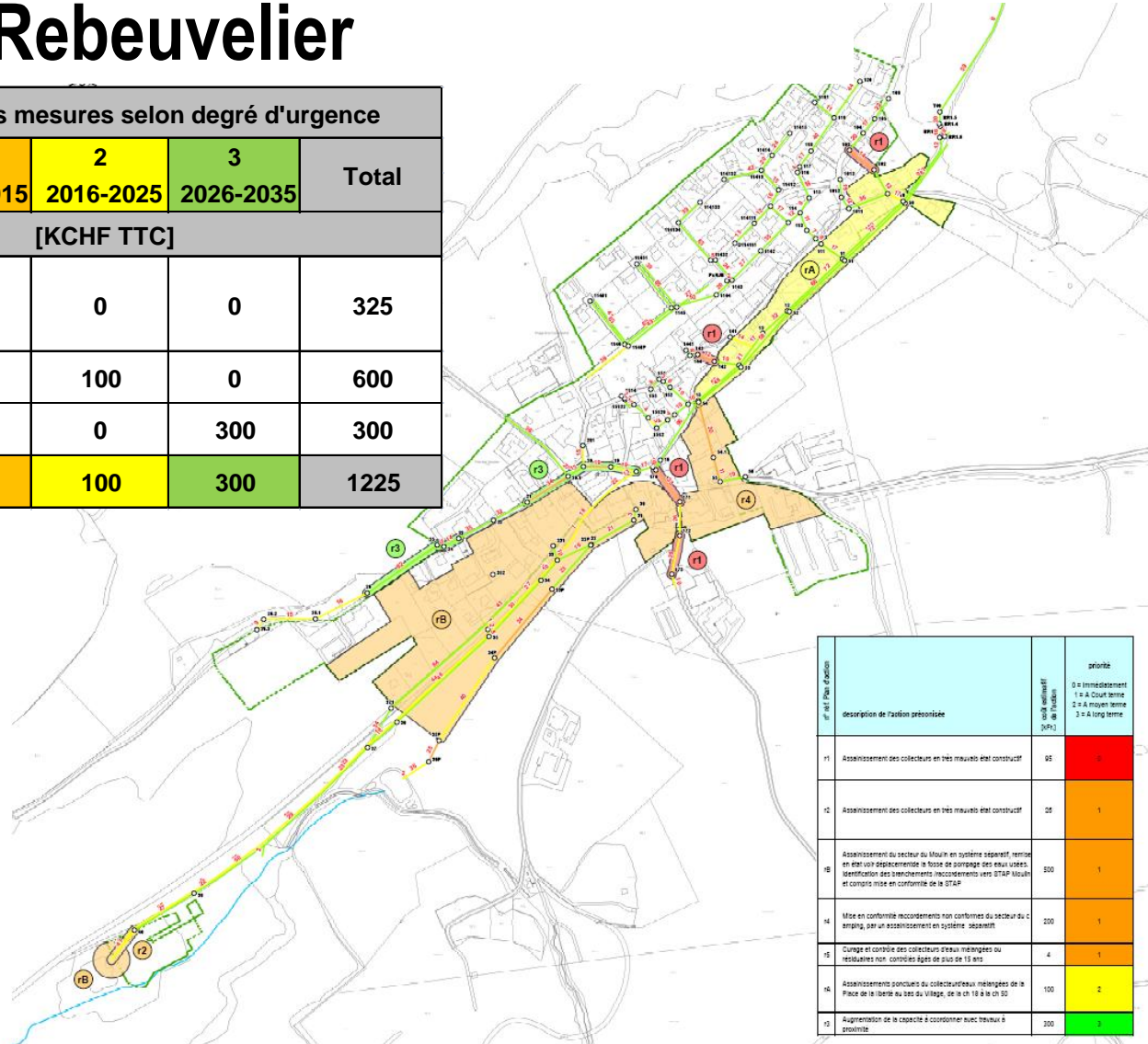
Actions préconisées

- Secteur de facton
- N° de référence
- N° de référence ECP

Priorité de mise en oeuvre

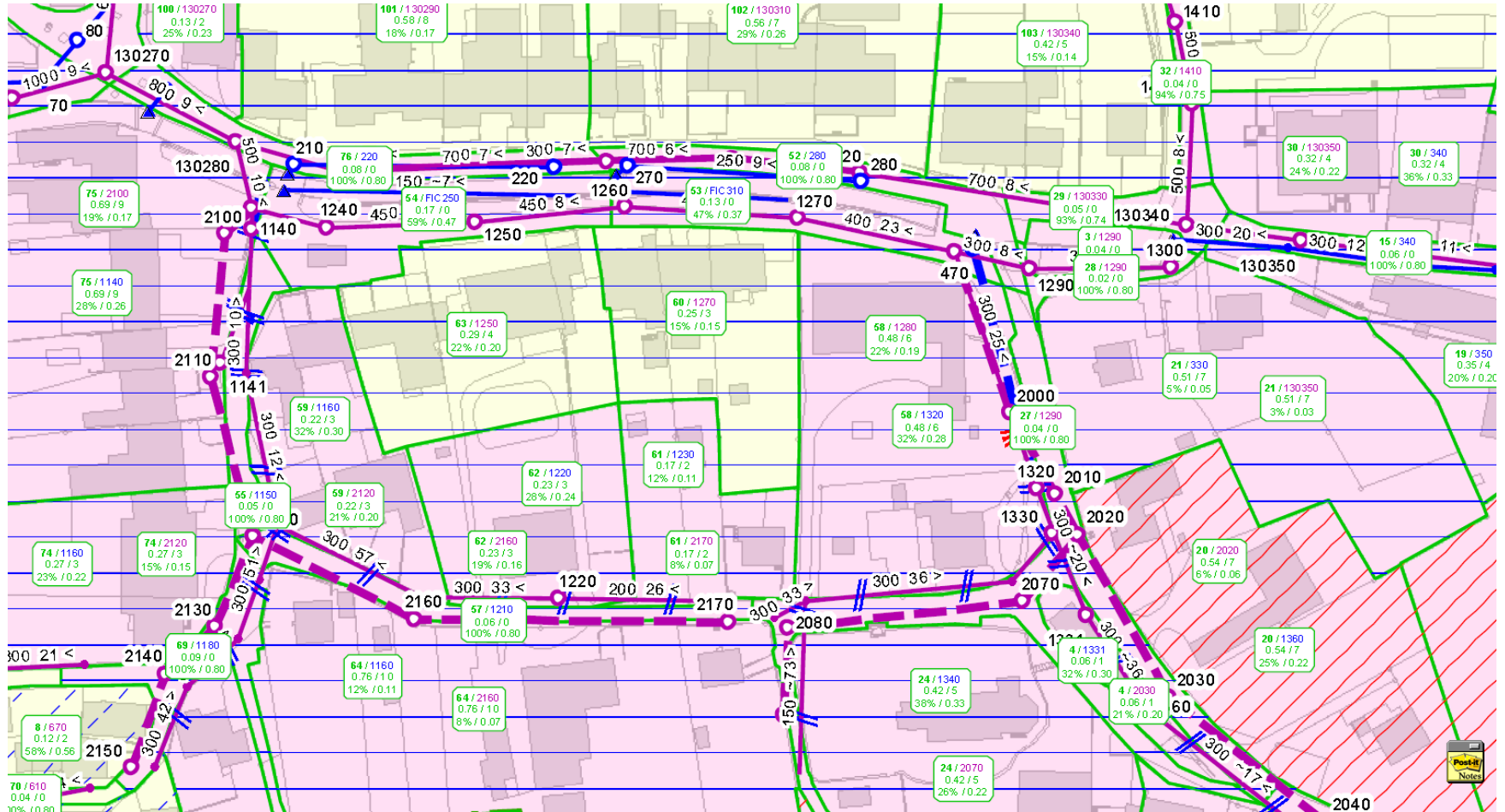
- 0 à 2 ans
- 2 à 5 ans
- 5 à 15 ans
- > 15 ans
- Travaux réalisés

Périmètre de la zone à ECP



N° de l'action	Description de l'action priorisée	Coût prévisionnel en KCHF	Priorité
11	Assainissement des collecteurs en très mauvais état constructif	95	0
12	Assainissement des collecteurs en très mauvais état constructif	50	1
13	Assainissement du secteur du Moulin en système séparatif, remise en état voir déplacement de la fosse de sondage des eaux usées, identification des branchements, raccordement vers STAP Moulin et compte mise en conformité de la STAP	800	1
14	Mise en conformité raccordements non conformes du secteur du C. angais, par un assainissement en système séparatif	200	1
15	Cunage et contrôle des collecteurs d'eau mélangés ou résiduaires non contrôlés âgés de plus de 15 ans	4	1
16	Assainissement ponctuel du collecteur d'eau mélangés de la place de la libre au Zoo du Village, de la ch. 10 à la ch. 50	100	2
17	Augmentation de la capacité à capotemer avec travaux à proximité	200	3

Plan PGEE



Légende du Plan PGEE

Conduites existantes

- Eaux mixtes (EM)
- Eaux résiduaires (ER)
- Eaux pluviales (EP)
- Eaux claires (EC)
- Eaux mixtes déversées
- Autres eaux
- Conduite EM à réaffecter en EP
- Conduite eaux mixtes à mettre hors service
- Conduite eaux pluviales à mettre hors service

Conduites projetées

- Eaux mixtes
- Eaux résiduaires
- Eaux pluviales
- Eaux claires

Ouvrages

- Chambre
- Exutoire
- Déversoir d'orage
- Bassin d'eaux pluviales
- Station de pompage
- Chambre de répartition

Système d'évacuation planifié

- Système unitaire
- Système séparatif

Données des bassins versants à l'état planifié

21 / 110	N° bassin versant / N° chambre de raccordement
0.44 / 10	Surface [ha] / Equivalents-habitants [EH.j]
18% / 0.15	Surface imperméable [%] / Coefficient de ruissellement moyen

Mode d'évacuation des EP, EC

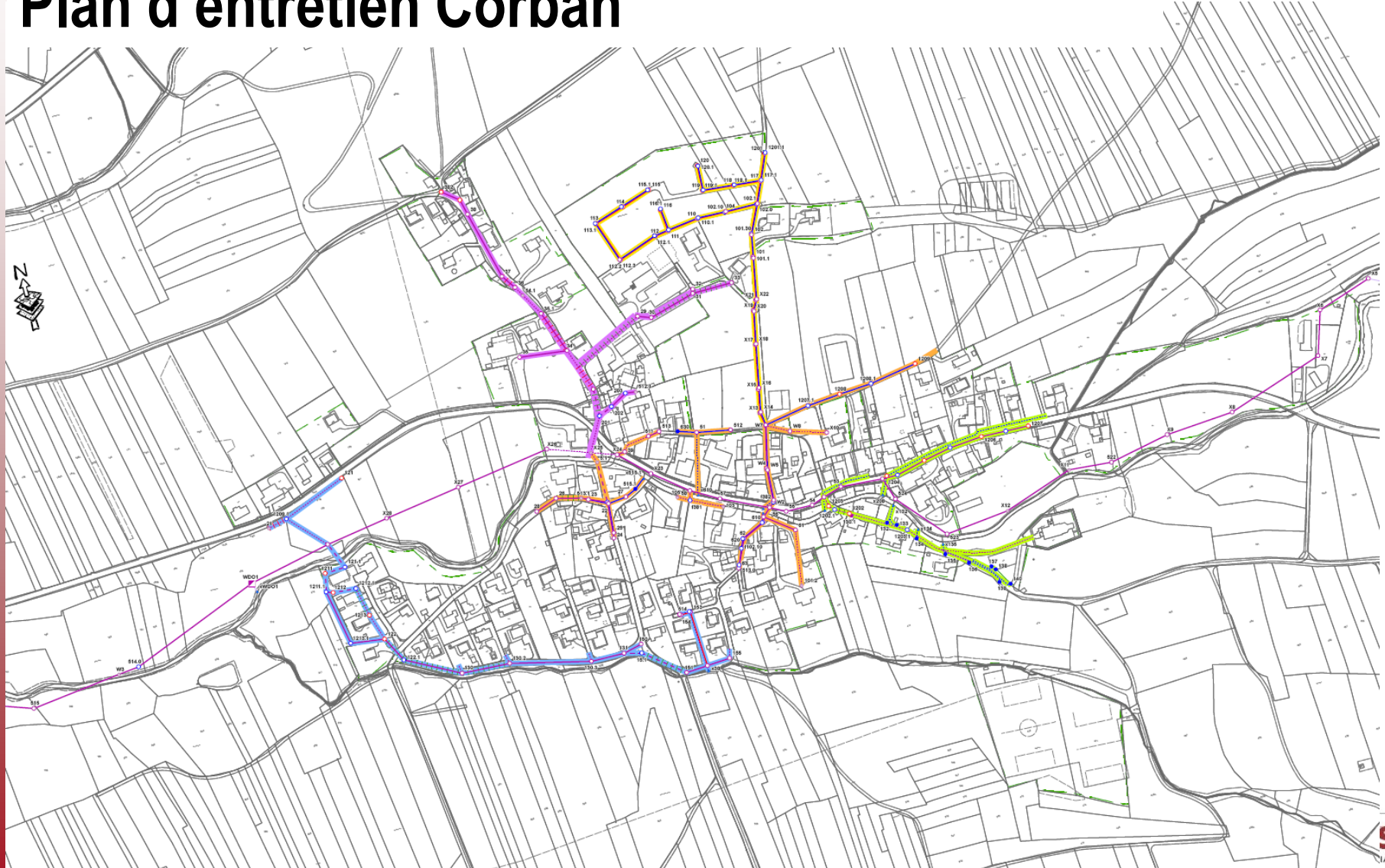
- Infiltration des eaux pluviales (total)
- Infiltration des eaux pluviales (toitures et places)
- Rétention des eaux pluviales
- Eaux pluviales vers cours d'eau

Autres indications

- Périmètre PGEE

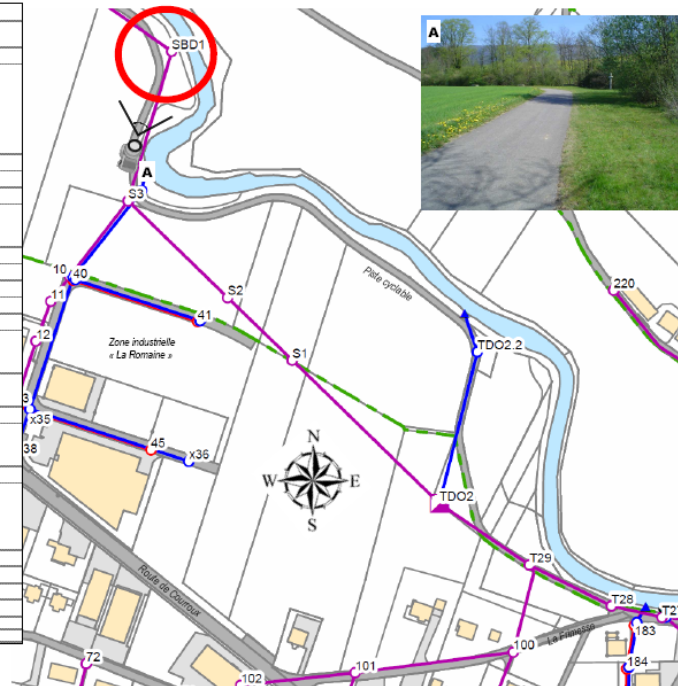


Plan d'entretien Corban



Fiches d'ouvrage

DATE DE LA VISITE :	28.04.2010		
PARTICIPANTS :	René Chavert Lionel Bonli		
RECENSEMENT DES INFORMATIONS			
- ETAT EXISTANT			
	conforme	non conforme	remarque
<input checked="" type="checkbox"/> Accès général à l'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Accès dans l'ouvrage (bassin)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Accès dans l'ouvrage (chambre de régulation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- 4 couver. verrouillés
<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de régulation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Dispositif de fermeture sur exutaire ruisseau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Fermeture canalisation direction STEP possible	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Problème technique de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Détérioration d'un élément existant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation déjà réalisée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> Equipement de l'ouvrage	eau	électricité	bac de rinçage
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	paroi corps échant.
<input checked="" type="checkbox"/> Fréquence des nettoyages	moins de 1 fois par année		
<input checked="" type="checkbox"/> Fréquence des contrôles	4 à 5 fois par année		
<input checked="" type="checkbox"/> Portuance	oui	non	remarque
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- PROPOSITION D'AMELIORATION			
<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration proposée	- eau		coût CHF
	- électricité		5000.-
	- dégrillage au rejet		15000.-
	- adaptation pour surveillance et commande centralisée du réseau (vanne électrique, ...)		30000.-
TOTAL			55000.-



SEDE Syndicat d'épuration des eaux de Delémont et environs

MUNICIPALITE DE VICQUES REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

PGEE global du SEDE Lot 4 Est

Fiche d'intervention

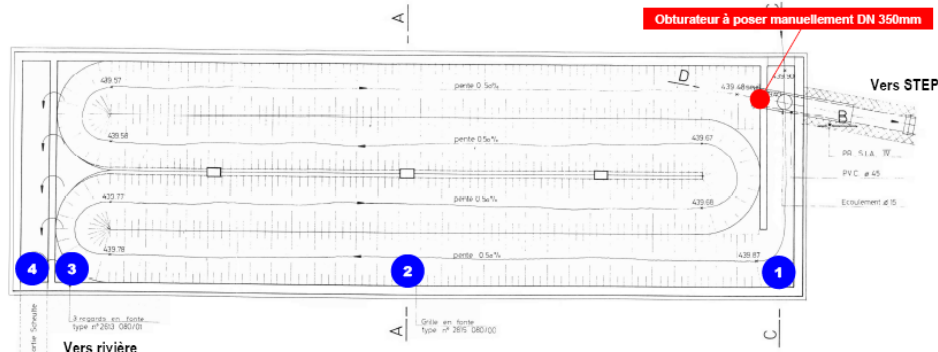
SBD1

Secteur « Zone industrielle La Romaine »

Date: 29.04.2010 Etabli: L.S. Contrôle: L.B.

ATB SA

A N N E X E 5.4



Etablir un barrage flottant



Financement et taxation

Principe : Autofinancement

-> les taxes doivent permettre de couvrir les frais de renouvellement et de maintien des installations de telle sorte que les exigences de la loi fédérale sur la protection des eaux soient respectées

Art. 60a de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux)

*1 Les cantons veillent à ce que les coûts de construction, d'exploitation, d'entretien, d'assainissement et de remplacement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux concourant à l'exécution de tâches publiques soient mis, par **l'intermédiaire d'émoluments ou d'autres taxes**, à la charge de ceux qui sont à l'origine de la production d'eaux usées. Le montant des taxes est fixé en particulier en fonction :*

- a. du type et de la quantité d'eaux usées produites;*
- b. des amortissements nécessaires pour maintenir la valeur du capital de ces installations;*
- c. des intérêts;*
- d. des investissements planifiés pour l'entretien, l'assainissement et le remplacement de ces installations, pour leur adaptation à des exigences légales ou pour des améliorations relatives à leur exploitation.*

2 Si l'instauration de taxes couvrant les coûts et conformes au principe de causalité devait compromettre l'élimination des eaux usées selon les principes de la protection de l'environnement, d'autres modes de financement peuvent être introduits.

3 Les détenteurs d'installations d'évacuation et d'épuration des eaux constituent les provisions nécessaires.

4 Les bases de calcul qui servent à fixer le montant des taxes sont accessibles au public.



Taxation :

Taxe unique de raccordement

Cette taxe sert au financement des frais d'investissement des nouvelles installations. Elle est perçue auprès des assujettis au branchement d'un bien-fonds.

Taxe annuelle de base

Cette taxe sert au financement des frais de renouvellement des installations.

Taxe annuelle de déversement

Cette taxe sert au financement des frais d'exploitation des installations.

Coûts annuels à Courchapoix

ATB SA		EVOLUTION DES COÛTS ANNUELS							Annexe 6.6.3	
		Commune/Syndicat:							Corban	
		Ouvrages communaux et part communale du syndicat								
Corban		Frais communaux et part aux frais du Syndicat (1.30%) pour collecteurs, ouvrages spéciaux et STEP								
Année / Période	Valeur de remplacement	Atribution annuelle fonds de réserve	Investissements	Provision (-) Dette (+)	Intérêt (Provision 2% Dette 5%)	Entretien	Exploitation	Exploitation et entretien SEDE (réseau + STEP)	Coûts annuels	
	a	b	c	d	e = 5% (2%) x d	f	g		h	
<i>Fonds de réserve actuel</i>		45'047								
Jusqu'à 2012	4'328'530	35'042	156'258	76'169	3'808	9'000	10'000	22'000	79'850	
2013	4'334'133	35'098	12'432	53'503	2'675	9'000	10'000	22'000	78'773	
2014	4'334'133	35'098	12'432	30'838	1'542	9'000	10'000	22'000	77'640	
2015	4'334'133	35'098	12'432	8'172	409	9'000	10'000	22'000	76'506	
2016	4'513'109	36'445	34'245	5'971	299	9'000	10'000	22'000	77'744	
2017	4'334'133	36'445	34'245	3'770	189	9'000	10'000	22'000	77'634	
2018	4'334'133	36'445	34'245	1'570	78	9'000	10'000	22'000	77'524	
2019	4'334'133	36'445	34'245	-631	-13	9'000	10'000	22'000	77'432	
2020	4'334'133	36'445	34'245	-2'831	-57	9'000	10'000	22'000	77'388	
2021	4'334'133	36'445	34'245	-5'032	-101	9'000	10'000	22'000	77'344	
2022	4'334'133	36'445	34'245	-7'233	-145	9'000	10'000	22'000	77'300	
2023	4'334'133	36'445	34'245	-9'433	-189	9'000	10'000	22'000	77'256	
2024	4'334'133	36'445	34'245	-11'634	-233	9'000	10'000	22'000	77'212	
2025	4'334'133	36'445	34'245	-13'834	-277	9'000	10'000	22'000	77'168	
2026	4'713'109	37'945	107'325	55'545	2'777	9'000	10'000	22'000	81'722	
2027	4'713'109	37'945	107'325	124'925	6'246	9'000	10'000	22'000	85'191	
2028	4'713'109	37'945	107'325	194'304	9'715	9'000	10'000	22'000	88'660	
2029	4'713'109	37'945	107'325	263'684	13'184	9'000	10'000	22'000	92'129	
2030	4'713'109	37'945	107'325	333'064	16'653	9'000	10'000	22'000	95'598	
2031	4'713'109	37'945	107'325	402'443	20'122	9'000	10'000	22'000	99'067	
2032	4'713'109	37'945	107'325	471'823	23'591	9'000	10'000	22'000	102'536	
2033	4'713'109	37'945	107'325	541'202	27'060	9'000	10'000	22'000	106'005	
2034	4'713'109	37'945	107'325	610'582	30'529	9'000	10'000	22'000	109'474	
2035	4'713'109	37'945	107'325	679'962	33'998	9'000	10'000	22'000	112'943	
Total			1'609'246							

Calcul avec une attribution annuelle de 60%

Couverture des coûts sur les 25 prochaines années

Clef de répartition SEDE	Mervalier	Corban	Courchapoix	Rebeuvelier	Vicques
	1.520%	1.300%	1.200%	1.060%	4.840%
	10.560%				

CHARGES DES COMMUNES	Mervalier	Corban	Courchapoix	Rebeuvelier	Vicques
Intérêts de la dette + amortissement <i>(Provision du fonds spécial - dette d'investissement) moyenne par année calculés sur 25 années</i>	-1'140	11'494	15'827	23'228	13'429
Frais d'entretien et d'exploitation	21'000	19'000	18'000	18'000	52'000
Attribution Fonds Maintien de la valeur à 60%	33'700	21'700	17'600	24'800	94'100
TOTAL CHARGES DES COMMUNES	53'560	52'194	51'427	66'028	159'529

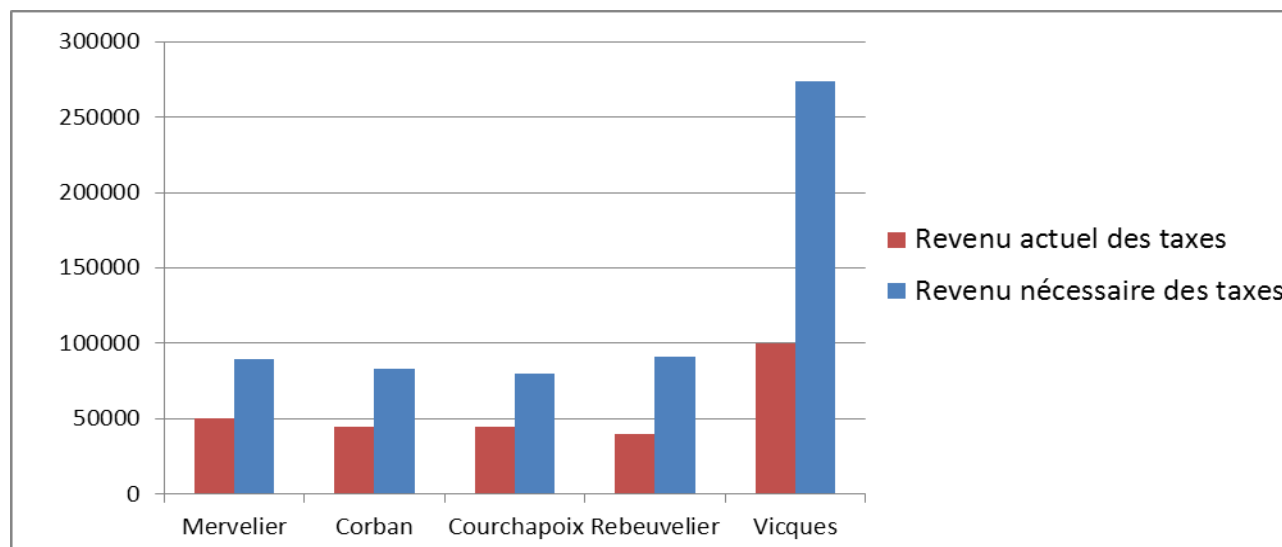
REPARTITION CHARGES DU SEDE	Mervalier	Corban	Courchapoix	Rebeuvelier	Vicques
Intérêts de la dette à + amortissement <i>(Provision du fonds spécial - dette d'investissement) moyenne par année calculée sur 26 années</i>	-3'400	-2'900	-2'700	-2'400	-10'900
Frais d'entretien et d'exploitation	1300	1100	1000	900	4200
Attribution au fonds de maintien de la valeur à 60%	12100	10400	9600	8500	38600
TOTAL CHARGES DU SEDE	10'000	8'600	7'900	7'000	31'900

REPARTITION CHARGES DE LA STEP* (Selon budget)	Mervalier	Corban	Courchapoix	Rebeuvelier	Vicques
Intérêts de la dette à + amortissement <i>(Provision du fonds spécial - dette d'investissement) moyenne par année calculée sur 26 années</i>	-700	-600	-600	-500	-2'300
Frais d'entretien et d'exploitation* selon budget	21100	18000	16600	14700	67000
Attribution au fonds de maintien de la valeur à 60%	5500	4700	4300	3800	17400
TOUS FRAIS LIES A LA STEP* (selon budget)	25'900	22'100	20'300	18'000	82'100

Total des charges communes + SEDE + STEP	89'460	82'894	79'627	91'028	273'529
---	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Couverture des coûts sur les 25 prochaines années

Communes et SEDE (STEP, Collecteurs et ouvrages spéciaux)	Mervalier	Corban	Courchapoix	Rebeuvelier	Vicques
Revenu nécessaire des taxes	89'460	82'894	79'627	91'028	273'529
Déversement em m3	33'060	21'966	26'780	19'896	97'887
Prix de revient par m3	2.71	3.77	2.97	4.58	2.79
Revenu actuel des taxes	50'000	45'000	45'000	40'000	100'000
Déficit de couverture	39'460	37'894	34'627	51'028	173'529



Le prix de revient calculé dépend des volumes d'eaux déversés. Il est de l'ordre de 2.5 à 4.5 fr par m3, pour les valeurs de déversement 2010 et 2011

PGEE Hors zone: Comment traite on les bâtiments situés hors de la zone à bâtir?

Données générales et affectation

PGEE global - PGEE de la zone agricole Canton du Jura Commune Porrentruy
Dossier n° G 1509

Commune N° 6800 Porrentruy ID: 180 Recherche
N° Objet 1 Coordonnées Y 253932 X 572296

PGHZ: "Pgee Gestion Hors Zone" créé par:
ATB SA Ingénieurs-conseils 2740 Meutier
Tel. 032 494 55 88 Fax 032 494 55 80

Données générales | Occupation / affectation | Exploitation agricole

Généralités

N° parcelle(s) 3333 Zone de protection des eaux S3 Remarques générales
Genre d'affectation Exploitation agricole Pour la saisie :
S3H = Périmètre de protection
E3 = Za

Mutations concernant les généralités, y c. n° objet
et n° commune (création, modifications, suppression)

Genre	Date de saisie	Initiales	Source d'info
Créé	02.09.2008	SSP SA/dmi	A

Mutations des objets supprimés (affectations, contacts)

Propriétaire(s) Gérant(s) Locataire(s)

Propriétaire(s)
Nom FONDATION LA FERME DU BONHE
Nom suppl.
Prénom
Rue et n° 3, PONT D'ABLE
Commune 2900 Porrentruy
Remarques

Gérant(s)
Nom
Nom suppl.
Prénom
Rue et n°
Commune
Remarques

Locataire(s)
Nom
Nom suppl.
Prénom
Rue et n°
Commune
Remarques

Installations

Raccordement au réseau d'eau potable Raccordé
Alimentation en eau potable (autre que réseau) Inconnu
Raccordement au réseau électrique Raccordé
Existe-t-il des plans des installations d'assainissement? Inconnu

Source d'information et remarques
concernant les installations

Source d'info
A

Légende Source d'information: A Commune B Propriétaire C DEP D Ingénieur E Autres



Légende

● ● ● Limite du territoire communal

Périmètre des égouts publics

Canalisation existante

Canalisation projetée

Petite STEP

Petite STEP existante

Petite STEP projetée

Zones de protection des eaux

Zone de captage S1

Zone rapprochée S2

Zone éloignée S3

Fosses

ST Fosse étanche existante

1C Fosse de décantation existante

2C Fosse septique existante (2 compartiments)

3C Fosse digestive existante (3 compartiments)

Fosse supprimée

ST Fosse étanche projetée



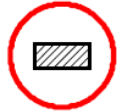
Bâtiments et groupes de bâtiments non raccordés à une STEP centrale

7884-401

N° commune - n° bâtiment

6/(5)

Nombre d'habitants permanents / (équivalents-habitants (EH))



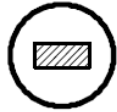
6/(10)

Maison habitée en permanence par 6 personnes / (10 EH)



(4)

Maison de vacances avec 4 EH



4/(5)+(30)

Bâtiment scolaire, restaurant, etc. comptant 4 habitants permanents / (5 EH)
+ 30 EH ⇒ Total 35 EH



6/(5)+(5)

Entreprise industrielle ou artisanale comptant 6 habitants permanents / (5 EH)
+ 5 EH ⇒ Total 10 EH



Exploitation agricole

6/(5)+(5) *
22 UGB
0/24 m²
155/220 m³
(1986)
14 ha

6 habitants / (5 EH) + 5 EH ⇒ Total 10 EH

* = Racc. aux égouts publics (STEP)

Animaux exprimés en unité de gros bétail

Fumière : surface actuelle / requise

Fosse à purin : - volume actuel / requis

- autorisation de 1986 pour 155 m³

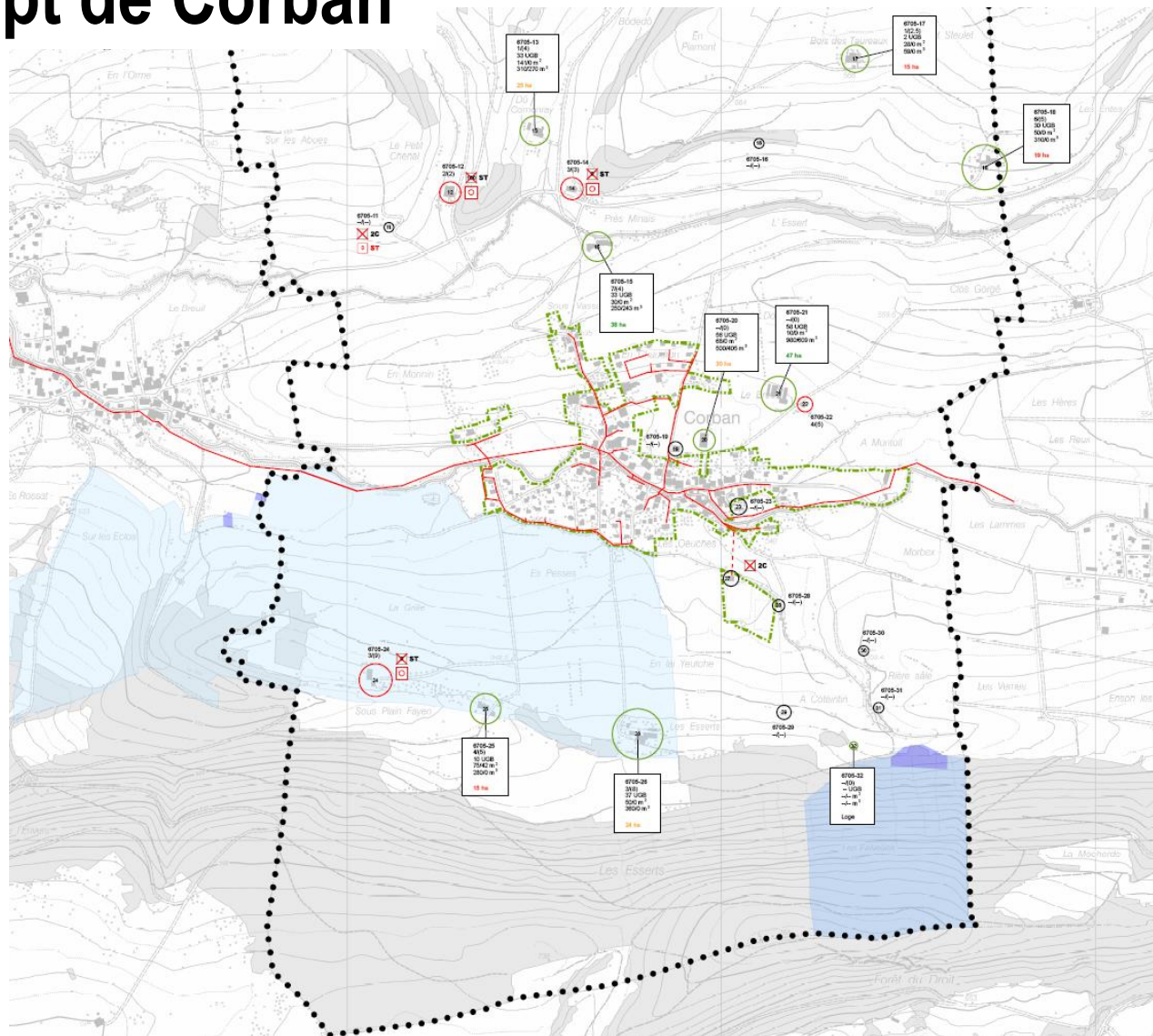
Surface agricole utile (SAU)



- **La récolte des données des bâtiments de la zone agricole a été réalisée sur la base du questionnaire "PGEE global - PGEE de la zone agricole« .**
- **Les communes ont rempli le questionnaire pour les différents bâtiments recensés selon leurs connaissances et les informations disponibles.**
- **Les détails concernant les exploitations agricoles ainsi que les fiches techniques des petites STEP ont été consultés auprès de l'ENV.**
- **Toutes ces informations ont été introduites dans la base de données PGHZ et ont permis l'élaboration du plan des installations d'assainissement existantes.**
- **Un contrôle systématique des données saisies est à envisager afin de valider celles-ci.**



Plan de Concept de Corban





Plan d'action de Corban

PGEE de la zone agricole

Tableau des mesures préconisées - Plan d'action

Vert : Exploitation agricole Rouge : Uniquement habitation Bleu : Uniquement vacances Violet : Entreprise industrielle ou artisanale

Obj. n° ⁽¹⁾	Affectation	Nom	Nom suppl.	Prénom	Rue	NPA	Commune	Installations d'assainissement existantes ⁽²⁾	Installations d'assainissement projetées	Options ⁽³⁾	Coût d'invest. ⁽⁴⁾	Traitement des boues	Remarques	Priorité ⁽⁵⁾	Echéancier	Mes. exéc.
20	Exploitation agricole	Baumann		Daniël et Marie-Paule	Rte Principale 3	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Surface fumière et volume fosse à purin actuels et requis à vérifier ou définir par ENV	1	2012-2013	<input type="checkbox"/>
21	Exploitation agricole	Steuilet		Thierry	Le Brue 19	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Surface fumière et volume fosse à purin actuels et requis à vérifier ou définir par ENV	1	2012-2013	<input type="checkbox"/>
22	Uniquement habitation	Steuilet		Thierry et Sabine	Le Brue 19	2826	Corban	Fosse à purin de l'exploitation agricole attenante n° 21			0	Epandage				<input type="checkbox"/>
23	autres	Jollat		Philippe, Michel et Vincent				Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Remise			<input type="checkbox"/>
24	Uniquement habitation	Bron		Odie & copropriétaire	La Grille 2	2826	Corban	Fosse étanche (ancienne fosse à purin)	eSTEP		25'000.-	STEP centrale	Exploitation agricole désaffectée. Contrôle du volume lors de la prochaine vidange.	2	2014-2016	<input type="checkbox"/>
25	Exploitation agricole	Dominé		Stéphane	Riène l'Auberge 2	2825	Courchapoix	Fosse à purin			0	Epandage	Surface fumière et volume fosse à purin actuels et requis à vérifier ou définir par ENV	1	2012-2013	<input type="checkbox"/>
26	Exploitation agricole	Barth		Blaise	Les Esserts 6	2826	Corban	Fosse à purin			0	Epandage	Surface fumière et volume fosse à purin actuels et requis à vérifier ou définir par ENV	1	2012-2013	<input type="checkbox"/>
27	autres	Commune	Bourgeoise			2826	Corban	Fosse avec rejet	Racc. STEP (125 m)		45'000.-	STEP centrale	Cantine	1	2012-2013	<input type="checkbox"/>
28	autres	Commune	Municipale		En Chaukrion 14	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Stand de tir			<input type="checkbox"/>
29	autres	Commune	Municipale		En Chaukrion 14	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Ciberie			<input type="checkbox"/>
30	autres	Commune	Municipale		En Chaukrion 14	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Réservoir			<input type="checkbox"/>
31	autres	Dobler		Jean-Robert	Rte de Reoolaine 21	2824	Vioques	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Ancien rucher			<input type="checkbox"/>
32	Exploitation agricole	Schaller		Gilles	Sur la Rive 33	2826	Corban	Pas de production d'eaux usées ménagères			0		Loges			<input type="checkbox"/>